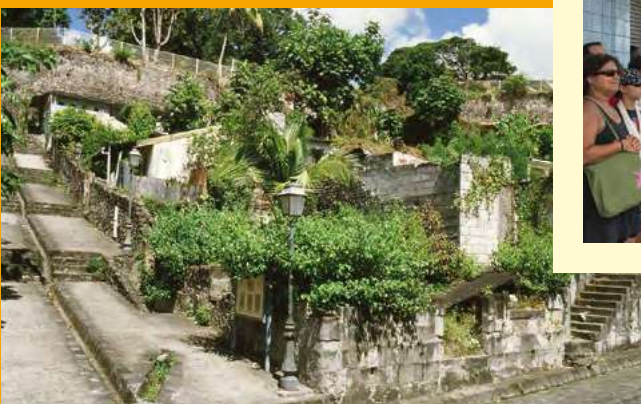




Les Villes et Pays d'art et d'histoire d'outre-mer



association **Nationale**
villes et pays d'art et d'histoire
villes à secteurs sauvegardés
et protégés



SOMMAIRE

4	Avant-propos
8	30 ans des Villes et Pays d'art et d'histoire
12	Les Villes et Pays d'art et d'histoire d'outre-mer, des laboratoires d'expériences par Michel Colardelle
18	1. GUADELOUPE
20	Basse-Terre
26	Pointe-à-Pitre
32	2. GUYANE
34	Estuaires Maroni-Mana
40	Saint-Laurent-du-Maroni
46	3. ÎLE DE LA RÉUNION
48	Portes du Sud / Saint-Pierre
54	Saint-Denis
60	Saint-Paul
66	4. MARTINIQUE
68	Saint-Pierre
74	Fort-de-France
78	5. MAYOTTE
84	Lexique

Martin Malvy

**Président de l'ANVPAH & VSSP, président de la région
Midi-Pyrénées, ancien ministre**

association nationale
villes et pays d'art et d'histoire
villes à secteurs sauvegardés
et protégés



Regroupant traditions culturelles et diversités architecturales, paysagères et linguistiques, les patrimoines des outre-mer constituent des atouts indéniables pour le rayonnement de la France. Si la mise en tourisme des communes

ultramarines a accentué l'identification de spécificités basées essentiellement sur les paysages et le patrimoine naturel, à l'image du tourisme balnéaire, de croisière et vert, il appartient aujourd'hui aux outre-mer de faire connaître au plus grand nombre leurs caractéristiques patrimoniales, urbaines et immatérielles. Leur préservation et leur promotion constituent une réponse pertinente aux enjeux sociaux et économiques forts qui les affectent.

Depuis plusieurs années, l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés (ANVPAH & VSSP) s'engage à valoriser les actions de médiation et d'interprétation des patrimoines menées dans les Villes et Pays d'art et d'histoire d'outre-mer. La célébration des 30 ans du label est pour nous l'occasion de mieux en faire connaître les acteurs en diffusant ce recueil, pensé comme

une vitrine pour dix territoires, labellisés ou en cours de candidature. Leurs discours illustrent la variété des expérimentations qui y sont menées.

Ce recueil a également pour ambition de soutenir la valorisation des cultures amérindiennes, créoles ou immigrées, quelles qu'elles soient, afin de les faire valoir comme des composantes structurantes - et non secondaires - des territoires. Donner la parole aux Villes et Pays d'art et d'histoire d'outre-mer c'est aussi apprendre à composer objectivement le récit national aux côtés d'une population marquée par le souvenir de l'esclavage, du colonialisme, du bain, de l'extermination des peuples autochtones amérindiens... Ainsi, les actions menées par les territoires labellisés, sont destinées à améliorer la reconnaissance et l'intégration d'un héritage aussi précieux que fragile aux yeux d'habitants de tous âges.

Je remercie vivement les élus et animateurs de l'architecture et du patrimoine qui se sont impliqués dans la rédaction de cet ouvrage, nous permettant de mesurer le chemin parcouru

et celui qu'il reste à parcourir, notamment dans le champ de l'urbanisme patrimonial et la pérennité des services Villes et Pays d'art et d'histoire. Je me félicite également de l'implication de Michel Colardelle, à l'origine des Villes et Pays d'art et d'histoire et ancien directeur des affaires culturelles de Guyane, qui nous offre un texte sincère sur l'état des politiques culturelles ultramarines. Aussi, je remercie René-Louis Pestel, maire-adjoint en charge de la culture et du patrimoine de la Ville de Saint-Denis de La Réunion, pour avoir présidé notre groupe de travail sur les Villes et Pays d'art et d'histoire d'outre-mer. Enfin, j'adresse chaleureusement mes remerciements à Madame la ministre des outre-mer, George Pau-Langevin, pour son soutien, ainsi qu'à Frédéric Busin, directeur des Systèmes Énergétiques Insulaires d'EDF, partenaire de l'ANV-PAH & VSSP depuis 2013.

C'est donc avec grand plaisir que je vous souhaite bonne lecture et bon voyage dans les outre-mer.

George Pau-Langevin
Ministre des outre-mer



La France des outre-mer est la France des trois océans, riches de onze territoires, qui au-delà de leur diversité, expriment une réalité partagée. Chacun possède un patrimoine matériel et immatériel remarquable et fragile à la fois dont la (re)connaissance et la transmission sont au cœur des stratégies et des enjeux de leur développement.

Parmi les outils à la disposition des collectivités territoriales, le label Villes et Pays d'art et d'histoire, qui fête cette année ses trente ans d'existence, contribue à la mise en lumière d'un patrimoine encore trop méconnu. À ce jour, en outre-mer, six villes (Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, Saint-Laurent-du-Maroni, Saint-Pierre de la Martinique, Saint-Denis de La Réunion, Saint-Paul de La Réunion) et deux pays (Estuaires Maroni-Mana et les Portes du Sud, qui regroupent Saint-Pierre et Saint-Louis de La Réunion) bénéficient de ce label attribué par le ministère de la Culture et de la Communication.

Le présent recueil a pour ambition de sensibiliser chacun et de donner à découvrir les expérimentations initiées dans les

Villes et Pays d'art et d'histoire d'outre-mer, notamment auprès du jeune public. C'est ainsi que les actions de médiation mises en place notamment en Guadeloupe, Guyane, Martinique et à La Réunion illustrent cette volonté de concevoir des temps pédagogiques de qualité pour donner à comprendre, dès le plus jeune âge, son quartier, sa ville, son histoire.

L'attention portée par les Villes et Pays d'art et d'histoire à la jeunesse ultramarine témoigne de cet engagement à l'heure où est mis en œuvre le plan Jeunesse outre-mer.

Je remercie l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés, et son président M. Martin Malvy, d'avoir initié cet ambitieux projet de publication qui, je l'espère, guidera de nouveaux territoires ultramarins sur le chemin de la protection et de la valorisation de leurs patrimoines.

Je forme le vœu que ce recueil rencontre le plus large succès !

Frédéric Busin

Directeur des Systèmes Energétiques Insulaires d'EDF
Délégué régional d'EDF pour les outre-mer



Le groupe EDF, acteur engagé dans le développement du tourisme industriel en métropole comme dans les départements d'outre-mer, accueille aujourd'hui plus de 420 000 visiteurs par an sur ses sites de production d'électricité, dans ses espaces d'information ouverts au public et lors de journées portes ouvertes organisées à l'attention du public. Par cette démarche, nous nous attachons à rendre visible l'activité de l'entreprise et à offrir des occasions d'explications et de dialogue sur les enjeux énergétiques futurs. Notre ambition est aussi de contribuer à ce que chaque citoyen puisse mieux connaître le patrimoine industriel et, en lien avec les acteurs locaux, que des opportunités d'offres touristiques puissent être développées.

En métropole, pour renforcer et formaliser les relations de proximité qui se développaient naturellement sur les vallées hydroélectriques, la Division Production et Ingénierie Hydraulique d'EDF a conclu, en 2013, un partenariat avec l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés.

Ce partenariat qui s'est élargi depuis au groupe EDF et la Direction des Systèmes Energétiques Insulaires (EDF-SEI) chargée d'assurer le service public de l'électricité dans les DOM et en Corse, s'y inscrit pleinement. En cette année exceptionnelle qui marque les 30 ans du label Villes et Pays d'art et d'histoire, je suis heureux de la parution de cette publication qui met à l'honneur les territoires d'outre-mer labellisés ou en cours de candidature.

Cette initiative témoigne de la diversité et de la richesse du partenariat entre l'ANVPAH & VSSP et EDF. Après les superbes expositions organisées ensemble comme, par exemple, *Patrimoines, l'histoire en mouvement* en 2013 et 2014, ou *Vivre les patrimoines* en 2015, le programme passé et à venir des journées d'études et des colloques d'intérêt témoigne du dynamisme de notre relation.

Je vous souhaite une bonne lecture et une belle découverte du volet industriel de la richesse patrimoniale des outre-mer.

30 ANS DE VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

CONJUGUER LE LABEL

Appuyé sur une connaissance approfondie des patrimoines d'un territoire, le label Villes et Pays d'art et d'histoire développe une démarche d'aménagement culturel du territoire dont les principaux objectifs visent à :

Étudier le territoire par la réalisation de travaux de recherches qui contribuent à mieux éclairer les connaissances propres à son histoire et complètent les documents d'urbanisme.

Mettre en valeur les patrimoines bâtis, anciens et contemporains, les centres et les périphéries, les paysages, les savoir-faire et les patrimoines immatériels.

Sensibiliser aussi bien les touristes que toutes générations d'habitants dont le jeune public - en et hors temps scolaire qui bénéficie d'actions spécifiques mises en œuvre en collaboration avec les enseignants, afin qu'ils deviennent acteurs de leur cadre de vie.

Dialoguer avec les habitants, diffuser des publications sur la spécificité du patrimoine local, et mettre à disposition des outils de compréhension et de médiation : centres d'interprétation, signalétique patrimoniale, outils numériques...

En 1965, la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites (CNMHS), aujourd'hui Centre des Monuments nationaux, propose aux villes souhaitant révéler leurs patrimoines d'obtenir l'appellation Villes d'art, permettant une aide financière et un accompagnement de l'État pour la qualité des visites proposées aux touristes et aux habitants. C'est une préfiguration du label Villes et Pays d'art et d'histoire.

Signée par 80 villes, les conventions Villes d'art étaient proposées parallèlement à la création des secteurs sauvegardés. L'enjeu de valorisation dépasse alors la sphère du monument pour s'étendre aux quartiers anciens, la notion de tourisme culturel y est affirmée. Chaque ville s'engage à former et recruter avec l'aide de l'État, des guides-conférenciers agréés par la CNMHS, garantissant la qualité des visites et des découvertes sans cesse renouvelées.

Vingt ans plus tard, en 1985, le label Villes et Pays d'art et d'histoire est créé par la CNMHS en complément des lois de décentralisation définissant les zones de protection du patrimoine architectural, urbain (ZPPAU), puis étendues au paysage en 1993 (ZPPAUP). Fougères est la première ville labellisée en 1985, le Montmorillonnais est le premier pays en 1987. Aujourd'hui, le label est attribué par le ministère de la Culture et de la Communication. La signature d'une convention entre les collectivités et l'État confirme l'ambition du projet culturel. Pour les animer, les collectivités s'engagent à recruter un animateur de l'architecture et du patrimoine, à avoir recours à des guides-conférenciers et, depuis 2008, à concevoir un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).

Trente ans après sa création, le label est porté par 184 territoires et continue de se développer, aussi bien en métropole qu'en outre-mer.

1962

Loi Malraux : création des secteurs sauvegardés

1965

Création de l'appellation Villes d'art par la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites

1983

La loi de décentralisation crée les zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU)

1985

Création du label Villes et Pays d'art et d'histoire par la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites

2015

184 territoires labellisés
• 116 villes
• 68 pays



LA RÉUNION

Océan
PACIFIQUE

Océan
ATLANTIQUE

P. 18

GUADELOUPE

Basse-Terre
Pointe-à-Pitre

P. 66

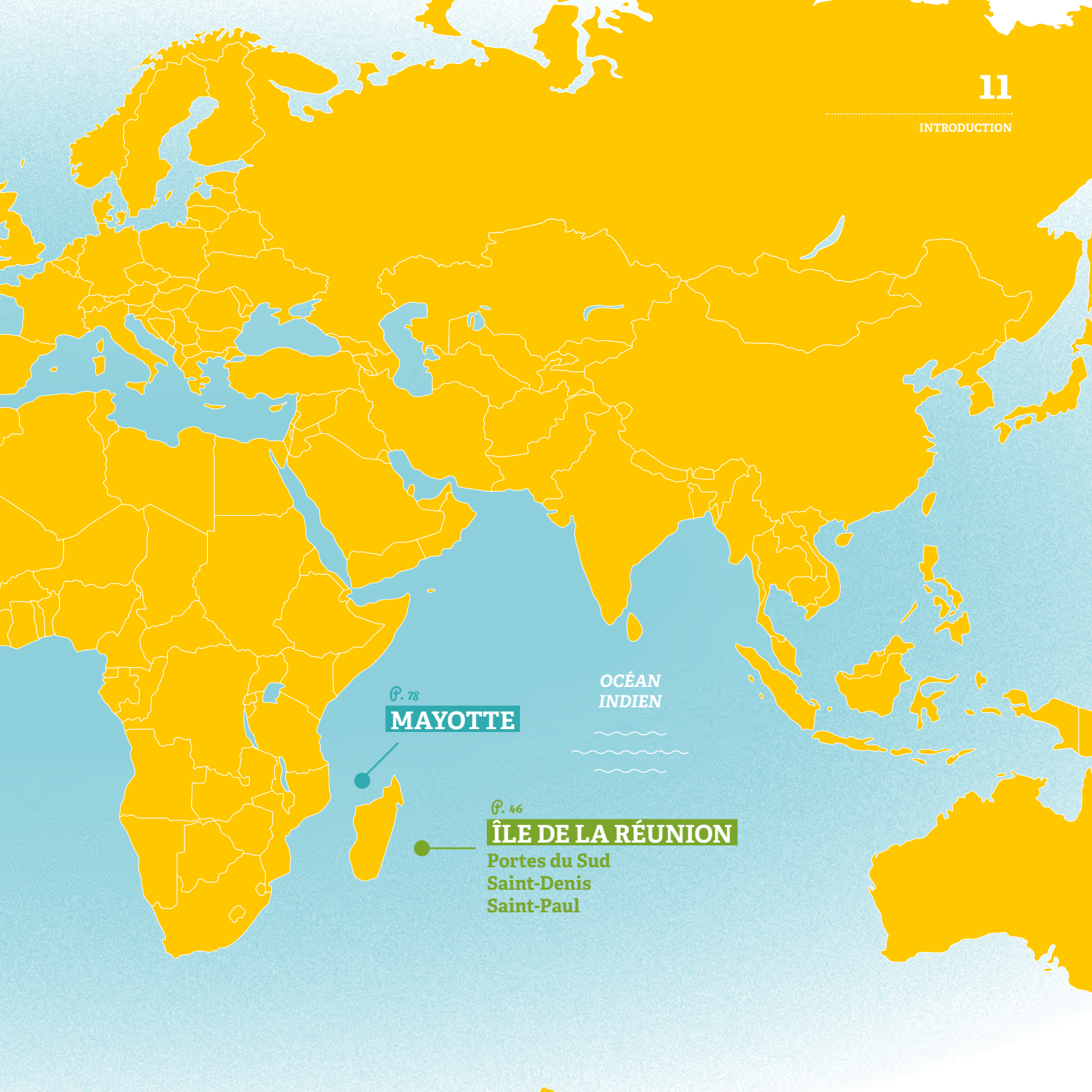
MARTINIQUE

Saint-Pierre
Fort-de-France

P. 32

GUYANE

Estuaires Maroni-Mana
Saint-Laurent-du-Maroni



P. 78

MAYOTTEOCÉAN
INDIEN

P. 46

ÎLE DE LA RÉUNIONPortes du Sud
Saint-Denis
Saint-Paul

LES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE D'OUTRE-MER, DES LABORATOIRES D'EXPÉRIENCES

Michel Colardelle, conservateur général du patrimoine

Voici plus de vingt-cinq ans qu'à l'instigation du cabinet du Secrétariat d'État au Tourisme, j'ai été amené à m'intéresser à la mise en valeur du patrimoine culturel des Antilles. Après avoir étudié plusieurs possibilités, j'ai alors proposé à la Ville de Saint-Pierre, le « Pompéi martiniquais », certainement le site urbain le plus émouvant de l'île, une labellisation comme Ville d'art et d'histoire. Le dossier de candidature préparé avec succès mais dans la difficulté de l'innovation sous l'impulsion de Marie-José Carroy-Bourlet, alors chef du bureau des Villes et Pays d'art et d'histoire au sein de la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites, aboutissait en 1990 à la signature de la convention en présence de Jack Lang, ministre de la Culture et de la Communication. Cet épisode est fondateur, puisqu'il a inauguré la diffusion du label dans les outre-mer dont ce livre rend compte. Il est aussi à l'origine de mon intérêt, jamais démenti depuis, non seulement pour le patrimoine et le développement culturel des outre-mer, mais aussi pour le renforcement de l'action publique dans ces territoires, dans la mesure où j'ai découvert alors la mauvaise volonté, à laquelle il m'a fallu opposer une sérieuse résistance, des administrations d'État vis-à-vis des projets d'investissement. Appliquer en outre-mer un label national et signer une convention en présence du ministre concerné, de façon à bien montrer que c'était une voie nouvelle et importante, semblaient être consi-

déré comme un caprice... Au lieu de me décourager, cela m'a conforté dans mes options, que j'ai ensuite pu développer dans d'autres fonctions, en particulier à la tête du musée national des Arts et Traditions populaires/MuCEM.

Travaillant de plus en plus avec ces « confettis de l'empire » français (pour reprendre l'expression de Jean-Claude Guillebaud), tous en difficulté économique du fait de développements insuffisants et inégaux des infrastructures et de la vigueur démographique, tous en difficulté culturelle et sociale à cause du poids du passé esclavagiste, du retard de l'éducation et de la brutalité des changements, j'ai pris conscience que la question patrimoniale y était essentielle. Connaître son passé et en être fier, disposer de témoins d'un abord plus facile, pour construire un récit des origines, que des livres, fournir aux enseignants et aux éducateurs des outils d'appréhension d'une histoire de soi qui rejoigne, sans simplification abusive, l'histoire du monde et des autres, voilà des objectifs qu'il était urgent de mettre au premier rang des priorités, non la seule, mais essentielle. **Le label VPAH a ceci de particulier que, s'appliquant à un patrimoine identifié, il développe progressivement un partage d'intérêt** dans la population non pas fondé sur la coercition d'un règlement mais sur le croisement des regards valorisants des « étrangers » (les touristes, venus de près ou de loin) et des habitants, rencontre qui qua-



1. Case (cellule) du capitaine Dreyfus à l'île du Diable (1895-1899), île du Salut, Cayenne (Guyane).
2. Maison créole, Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane).

lifie un patrimoine bien davantage que l'affirmation de valeur des experts – qui reste bien sûr indispensable en amont. C'est vrai partout, mais plus encore dans des espaces moins équipés de structures permanentes culturelles, et dans lesquels pèse, d'autant plus lourdement qu'elle est souvent un non-dit, une mémoire douloureuse et parfois auto-disqualifiante : élimination partielle voire extermination de peuples amérindiens ici, traite négrière, esclavage et engagisme là, bagne ailleurs. De cette mémoire, le poids est d'ailleurs supporté de manière différente, mais simultanément par les héritiers directs de l'histoire locale et par ceux dont les ancêtres n'ont rien à y voir – ce qui ne favorise pas la congruence sociale.

Or le patrimoine des outre-mer est porteur d'une richesse intellectuelle trop méconnue, dont une Ville ou un Pays d'art et d'histoire doit rendre compte. Bien sûr, ici, point de monastère roman ou de palais princier ; mais, dans le grand vent de l'Histoire, tout est présent, réplique locale parfois amplifiée de phénomènes planétaires. Les migrations y ont conduit peuples, langues, religions, par des vagues successives qui en ont fait, comme d'ailleurs la nature qui les accueille, des espaces où prédomine la diversité et où se sont réalisées des synthèses originales – continuer dans cette voie constitue certainement pour eux l'un des enjeux majeurs. Les « Grandes découvertes » puis la colonisation, l'économie de plantation avec pour les « quatre vieilles colonies » l'exclusif colbertien, l'esclavage et la traite négrière, le second développement des empires coloniaux au XIX^e siècle, la départementalisation/décolonisation, sont évidemment déterminants localement, mais ne sont-ce pas les faits majeurs d'une histoire globale dont les conséquences affectent aujourd'hui le monde entier ? Le bagne et les colonies pénitentiaires ne sont-ils pas l'un des marqueurs significatifs de la fin d'un XIX^e siècle normatif et punitif ? Jusqu'à la maison coloniale de santé de Saint-Pierre, où séjourna Adèle Hugo, qui témoigne des systèmes d'enfermement que produisit, sous couvert d'hygiénisme, le XIX^e siècle occidental. Les usines sucrières, dont le développement est à la fois la conséquence et l'une des causes de l'enrichissement de la bourgeoisie française, témoignent de l'irruption de la révolution technologique et industrielle anglaise puis française dans une agriculture mono-productive à but capitalistique. **Les outre-mer donnent donc de l'Histoire l'un des condensés les plus saisissants et les plus propices à une remise en question des valeurs morales de la société moderne.**

Mais ces patrimoines ultra-marins ne portent pas seulement à une réflexion morose sur les contradictions de l'âme humaine

et de la société. Ils sont aussi porteurs de mille bonheurs, des jardins de simples des « tisaneuses » de La Réunion à l'inventivité, écologique avant la lettre, de l'architecture civile coloniale, de la puissance évocatrice des images arawak (précolombiennes) du Parc archéologique des Roches Gravées de Guadeloupe à l'enchantement floral des Jardins de Balata, de l'élégance discrète du mirhab de la mosquée « médiévale » de Tzingoni à la sensibilité quasi-familiale des cimetières créoles. La forêt amazonienne de Guyane à l'immense canopée, havre d'une diversité biologique sans équivalent, le vaste lagon corallien de Mayotte, les rochers battus par l'océan de la façade orientale des Antilles, les laves toujours prêtes à surgir du Piton de la Fournaise à La Réunion, le cadre naturel – mais habité, aménagé, cultivé, d'une manière qui parfois échappe à l'œil du touriste ignorant de ce qu'est un abattis, une culture sur écobuage, une plantation de manioc – est magique. Les habitants ne le sont pas moins, autochtones ou non mais tous, à un moment ou un autre d'une histoire récente à l'échelle du monde, quelques millénaires tout au plus pour les plus anciens, fruits d'une immigration : cultures d'une grande richesse dans l'oralité, les rituels et les manifestations artistiques qui les accompagnent, dans la symbolique sociale, dans la forme architecturale dont la préservation souffre de la prévalence de matériaux organiques, du climat et de ses tempêtes tropicales, des insectes, de la modestie des moyens aussi ; fragilité qui donne à la transmission des techniques et des savoirs une place particulière, qu'il faut prendre en compte dans une conception adaptée et élargie de la notion de patrimoine et donc de label VPAH. **Les gestes artisanaux et les savoirs vernaculaires et « empiriques », aujourd'hui potentiels générateurs de profit** au moment où le monde entier se penche sur le chevet d'une planète malade de la maltraitance que lui infligent ses habitants et où une réflexion sur d'autres modes de vie et d'autres valeurs est indispensable, **deviennent**

exemplaires, objets d'étude et de souci de transmission. Patrimoines témoignant de cette magnifique « créolisation » chère à Edouard Glissant, donnant à penser autrement le vaste monde d'aujourd'hui en pleine mutation culturelle à partir du creuset expérimental qu'ont été et demeurent les outre-mer.

Cette réflexion sur la place originale que doit jouer le patrimoine culturel immatériel dans la conception des VPAH, initialement essentiellement tournées vers la ville et l'architecture, en outre-mer, doit aussi conduire à reconsidérer la place de ce que l'on qualifie un peu dédaigneusement de « petit » ou de « vernaculaire » au sein de l'ensemble patrimonial d'un pays. À quelques exceptions près, qui représentent en général la puissance du colonisateur et le pouvoir officiel – même si quelques-uns d'entre eux, tels le fort Saint-Charles à Basse-Terre avec le sacrifice de Delgrès à Saint-Claude, ont pris au hasard de l'histoire une autre signification – les « grands monuments » sont rares en outre-mer. Certains pourraient dire que la ville créole aligne sur un plan régulier des architectures de modestes dimensions, que le décor y est simple, que sa faible profondeur historique lui donne une certaine monotonie. Et, on l'a bien vu avec la difficulté de représenter un échantillon acceptable, c'est-à-dire représentatif de toutes les composantes sociales, lorsqu'il s'est agi d'appliquer à l'outre-mer le projet de labelliser des « Maisons des Illustres », la conservation des témoins architecturaux a forcément été sélective, privilégiant le souvenir des représentants du pouvoir colonial et de ses affidés. Il faut donc revenir à la conception, essentielle et d'ailleurs parfaitement explicite dans le premier article de la loi de 1913 : « Les immeubles dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public... ». Intérêt public historique donc, qui comprend l'histoire sociale et culturelle : c'est bien l'un des deux critères majeurs, aux côtés de l'intérêt artistique qui inclut d'ailleurs aussi celui du savoir-faire artisanal



Cellules de la Réclusion cellulaire de Saint-Joseph (1898-1899), îles du Salut (Guyane).

(l'un des sens originaux du latin *ars*). En outre-mer, l'intérêt historique commande de ne pas privilégier telle ou telle catégorie du patrimoine, quelles que soient les habitudes professionnelles, donc les goûts, de ceux qui ont en charge l'instruction des dossiers de protection ; et par conséquent, **les VPAH doivent sans complexe rendre compte, dans leur politique de médiation – consécutive à la préservation ou au contraire moyen de sensibilisation – de tous les patrimoines, fussent-ils en apparence les plus modestes, dès lors qu'ils ouvrent à la réflexion historique, dont on ne dira jamais assez à quel point elle est essentielle dans la période que nous vivons.**

Les Villes et Pays d'art et d'histoire ne jouent pas un rôle fondamentalement différent dans la France d'outre-mer et en métropole. Cependant, cette institution doit ici s'adapter à une situation particulière, et c'est ce qu'elle fait comme on pourra le lire dans les pages qui suivent. La démographie – d'ailleurs inégale suivant les espaces – est dans l'ensemble plus jeune, voire beaucoup plus jeune, qu'en métropole ; le nombre et la variété des institutions culturelles sont plus réduits ; les écarts de richesse et donc d'accès à la culture sont plus grands. Il faut par conséquent, plus qu'ailleurs, privilégier une médiation culturelle délibérément tournée vers les plus défavorisés en termes non seulement quantitatifs, mais aussi qualitatifs : recours aux langues « de France » lorsque c'est nécessaire, voire même, comme le fait Saint-Laurent-du-Maroni avec les langues bushinengé, délibérément, comme une action de promotion de la diversité linguistique qui est un patrimoine en soi ; recherche de pratiques concrètes, type « atelier », pour aider à la valorisation des gestes artisanaux voire à l'éveil de vocations ; formation renforcée des médiateurs culturels, qui doivent décidément abandonner la posture de « guides-conférenciers » dont on pouvait se contenter naguère pour celle de véritables intermédiaires, interprètes entre le message patrimonial et le public ; recherche, au travers des événements dont les sites patrimoniaux ont été les témoins, d'une évocation heuristique des grands phénomènes historiques, ainsi de l'éveil des luttes sociales avec la plantation Darbousier, à Pointe-à-Pitre ; multiplication enfin des coopérations avec les mondes scolaires et socio-éducatifs, que les réformes du temps scolaire et des programmes (interdisciplinarité) devraient favoriser pour peu que l'on franchisse les limites administratives trop longtemps transformées en frontières malaisément franchissables.

La place nouvelle donnée par l'UNESCO à la culture immatérielle, souvent liée à ce qu'il y a de plus fondamental et

de plus commun dans une société, traversant les catégories formées par les différences de richesse, de fonctions, de rang, touchant au symbolique des croyances comme aux ressorts profonds du vivre-ensemble, doit être regardée comme une part spécifiquement importante des patrimoines ultra-marins, et prise en compte dans la définition originale des VPAH en outre-mer. **S'y intéresser est un devoir pour les responsables patrimoniaux, et un bonheur pour ceux qui en bénéficient.** Mais c'est un devoir exigeant, difficile à accomplir en ce qu'il nécessite des compétences multiples et rarement réunies. Qu'il me soit permis de dire ici, à ce propos, qu'il est vraiment déplorable qu'alors que personne ne met en cause la nécessité d'une onéreuse « archéologie préventive » destinée à sauvegarder le patrimoine matériel ancien menacé, personne ne s'élève contre l'abandon par l'État, auquel ne s'est substituée aucune structure, de la recherche ethnologique face à la disparition des traditions « populaires ». Mais c'est sans doute, en ces temps de reniement moral et politique, la notion de « populaire » qui joue comme un repoussoir... Quoi qu'il en soit, les VPAH se doivent de tout faire pour intégrer ce type de patrimoine, tellement essentiel en outre-mer, dans leurs efforts de connaissance, de sensibilisation et de mise en valeur.

Le tourisme représente obligatoirement ici une part non négligeable du potentiel de développement. Ce tourisme, plus qu'en métropole où la ville et les grands monuments et les grands musées concentrent une grande partie de l'intérêt patrimonial, conjugue intimement paysage « naturel » et patrimoine culturel. L'« habitation » et la plantation de canne à sucre, le « carbet » dans un village amérindien des bords d'un fleuve amazonien, la case du capitaine Dreyfus sur l'Île du Diable, sans compter les sites archéologiques dont la répartition met à mal le concept de « forêt primitive », rien n'est totalement naturel, rien n'est seulement culturel ; et c'est bien cela

qu'il faut mettre en valeur. Une médiation adaptée, cherchant à faire comprendre les raisons et les règles – essentiellement liées aux modalités de la subsistance et aux nécessités d'une adaptation architecturale et urbanistique aux conditions climatiques extrêmes – de cette relation étroite, ne faisant l'économie d'aucun moyen d'éveil de la curiosité, cela va de soi ; mais c'est un objectif essentiel en des lieux trop souvent disqualifiés aux yeux de ceux qui ne les connaissent pas, ou qui les connaissent superficiellement, voire qui, en étant familiers, leur appliquent un regard en quelque sorte auto-dévalorisant. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour une institution qui bénéficie d'un label national.

Enfin, on ne peut que faire le constat d'un retard dans la préservation de l'architecture et de l'urbanisme, retard qui ne se comble que très progressivement – à Mayotte, il a fallu attendre 2013 pour que soit créée la CMPS, l'équivalent mahorais des Commissions régionales du Patrimoine et des Sites, et 2015 pour que soit ouverte la première préfiguration du premier musée. Sans aller jusqu'à cet extrême, les patrimoines architecturaux des outre-mer, dont on connaît de surcroît la fragilité, accusent un réel retard dans la protection au titre des Monuments historiques. **Le partage d'un souci de préservation à tous les niveaux de la société est donc essentiel, et cela doit ici constituer l'un des objectifs bien identifiés d'un label VPAH**, ce dont les pages qui suivent témoignent amplement.

Les outre-mer – là encore la généralisation est trop simplificatrice, il faudrait être plus nuancé selon les territoires – souffrent d'un retard dans les investissements publics, aggravé par les effets de la démographie. L'investissement culturel est donc forcément limité, ce d'autant que l'heure est à une sévérité budgétaire qui leur est d'autant plus préjudiciable qu'elle intervient alors que ce retard n'est pas rattrapé. Peu, à l'instar

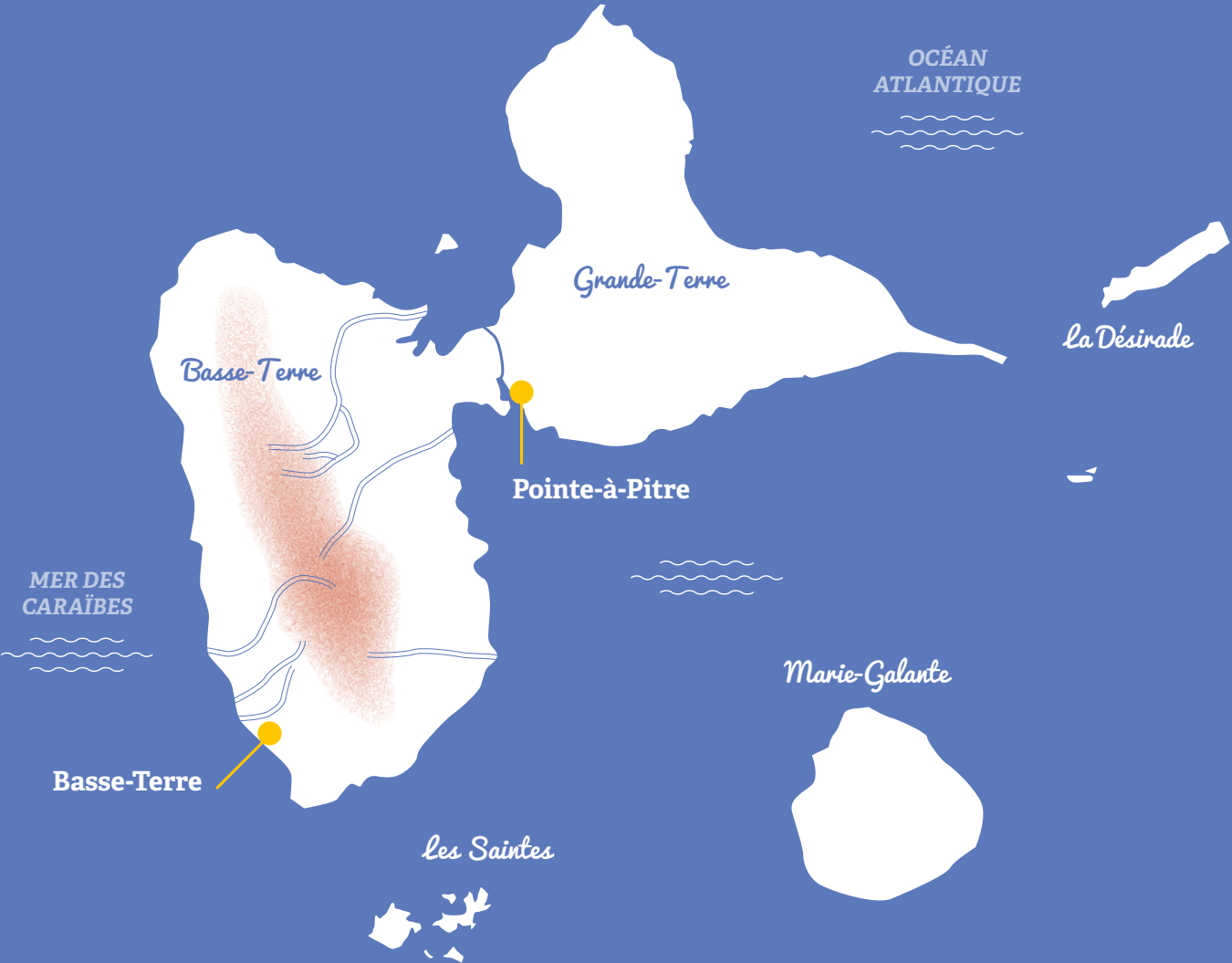


Bibliothèque Schoelcher (1884),
Fort-de-France (Martinique).

de la Guadeloupe, ont l'audace de se risquer dans la construction d'une ambitieuse institution culturelle telle que le Memorial Act, à Pointe-à-Pitre (site de Darboussier, déjà cité). Il est donc indispensable de ne pas penser cet investissement, ce d'autant qu'à l'exception de la vaste Guyane, chaque outre-mer est d'une superficie réduite, autrement qu'inscrit dans une complémentarité institutionnelle et une mutualisation de moyens dont je persiste à penser qu'elle ne sera pas seulement bénéfique en termes d'économie budgétaire. L'exemple des musées et des centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) me semble emblématique de ce choix. Pourquoi multiplier les institutions de monstration ? Qu'est-ce qui différencie radicalement un musée de territoire d'un centre d'interprétation du même territoire ? À moins que l'on continue à ne concevoir le musée que comme un cimetière de choses mortes et que l'on exclue du centre d'interprétation les objets originaux. En quoi, sauf l'absence d'un conservateur ou d'un attaché de conservation d'ailleurs bien difficile parfois à

trouver pour les outre-mer, un CIAP ne pourrait bénéficier du label « Musée de France » ? Hormis un patriotisme administratif bien désuet... et pour tout dire, face aux besoins de la population, inacceptable.

On le voit, il est impossible de ne pas tenir compte des particularités culturelles, mais aussi du contexte politico-administratif, lorsque l'on souhaite mettre en place le label VPAH dans les outre-mer. Il en va de même du contexte social ; et à ce propos, de même que l'on parle aujourd'hui de plus en plus de « co-construction » pour la création de musées de société, il faut rechercher la co-construction des nouveaux VPAH, comme l'a fait jusqu'ici avec succès le PAH transfrontalier des Estuaires Maroni-Mana, centré sur les communes amérindiennes (*kali'na*) d'Awala-Yalimapo (France) et Galibi (Suriname), par le moyen notamment d'un inventaire patrimonial participatif, qui a aussi le mérite de former de futurs médiateurs. Cette co-participation peut prendre d'autres formes, éventuellement inspirées de certains aspects de la charte des écomusées assez largement tombée dans l'oubli du fait de la fragilité du secteur éco-muséal face aux exigences de l'administration actuelle, davantage soucieuse de conformité réglementaire que d'efficacité culturelle et sociale. Il y a là une réflexion à entreprendre et des expériences à faire, et c'est d'ailleurs l'un des enjeux de la réussite de territoires éloignés de l'Europe mais intégrés dans son cadre politico-administratif : l'application positive des possibilités offertes par le droit commun (ici la politique des labels nationaux) tout en respectant les conditions particulières, parfois essentielles à la préservation d'une personnalité originale, de ces pays et de leurs « peuples » pour reprendre les mots d'Aimé Césaire : **« Ce ne sont pas des paysages, mais des pays ; pas des populations, mais des peuples ».**



0 5 10 km

VPAH : Basse-Terre, Pointe-à-Pitre
ZPPAUP : Basse-Terre (révision en cours)

1. GUADELOUPE

Bordé par la mer des Caraïbes et l'océan Atlantique, l'archipel guadeloupéen est composé de deux îles principales : la Guadeloupe proprement dite, ou Basse-Terre, et la Grande-Terre, séparées par un bras de mer n'excédant pas 200 mètres de large, la Rivière Salée. Les îles voisines de Marie-Galante, l'archipel des Saintes (Terre-de-Haut et Terre-de-Bas) et la Désirade sont rattachées administrativement à ce territoire.

Le dynamisme démographique de l'archipel guadeloupéen est fort. Sa population de plus de 403 000 habitants compte une forte proportion de jeunes qui constitue un public privilégié pour les Villes d'art et d'histoire de Basse-Terre, chef lieu du département, et de Pointe-à-Pitre.



EN BREF

BASSE-TERRE

11 534 habitants

SUPERFICIE

5,78 km²

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND SUD CARAÏBE

84 638 habitants

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

depuis 1995

ZPPAUP

depuis 2012

16 MONUMENTS HISTORIQUES

7 classés, 9 inscrits

MAISON DES ILLUSTRÉS

pour le Musée Gerty Archimède

BASSE-TERRE

« Le patrimoine est l'atout majeur du développement de Basse-Terre »

> Marie-Luce Penchard
Maire depuis 2014, ancien ministre

Dans quel contexte s'est déroulée la candidature de Basse-Terre il y a 20 ans ?

Basse-Terre se distingue des autres villes de l'archipel guadeloupéen par la richesse de son patrimoine historique et architectural. L'attribution du label Ville d'art et d'histoire en 1995 a récompensé la démarche de mise en valeur du patrimoine, initiée dans les années 1980 par l'étude de deux ZPPAUP dans les quartiers historiques du Carmel et de Saint-François et par le projet de restructuration du centre urbain. Depuis, les actions de valorisation et d'animation du patrimoine participent pleinement au dynamisme culturel et touristique de notre ville. La fréquentation des sites et animations diverses est passée de 300 personnes en 2002 à 10 000 en 2012.

Quels ont été les projets emblématiques portés par le label à Basse-Terre ?

Conformément aux termes de la convention Ville d'art et d'histoire, la municipalité a recruté à temps plein une animatrice de l'architecture et du patrimoine et trois guides-conférencières pour la mise en œuvre de visites-découvertes et d'ateliers du patrimoine à l'intention des plus jeunes. Dans ce contexte, la ville a réhabilité une maison du XIX^e siècle afin de créer la Maison de l'architecture et du patrimoine. Une signalétique axée sur les plaques de rues valorise également les person-

nages célèbres qui ont marqué l'histoire de la ville ainsi que les lieux de mémoires urbains liés à l'esclavage. De plus, un inventaire du patrimoine architectural et mobilier a été réalisé en 2006 en partenariat avec le CAUE, la région Guadeloupe, l'État et l'Europe, et nous assure aujourd'hui une connaissance poussée de notre territoire.

La labellisation a-t-elle renouvelé le regard porté par les habitants sur leurs patrimoines ?

Reconnu à l'échelle nationale, le label a permis une prise de conscience des habitants sur la beauté et l'intérêt de leur ville. Il a favorisé la sensibilisation des publics et des élus à la nécessité de conserver et protéger les témoins de notre histoire, en vue de leur transmission aux générations futures. En outre, les animations proposées à l'occasion des Journées européennes du patrimoine contribuent à cette appropriation par la population.

Quelles orientations souhaitez-vous donner au label ?

La municipalité est consciente de l'image et de l'attractivité que véhicule le label Ville d'art et d'histoire sur le plan culturel et touristique. Elle prévoit le renouvellement de la convention en 2016 avec une équipe redynamisée par l'arrivée d'une jeune animatrice. L'accent sera mis sur le développement du tourisme culturel, en lien avec les projets de développement du port de croisière et le positionnement de la ville au centre de la Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe.

CONTEXTE

Une capitale antillaise

Située au sud-ouest de la Guadeloupe proprement dite, Basse-Terre doit son appellation au vocabulaire de marine à voile, désignant au XVII^e siècle les terres abritées du vent.

La ville naît de la volonté du gouverneur Charles Houël qui y bâtit sa maison fortifiée en 1650. D'une superficie de 578 hectares, entre mer et montagne, Basse-Terre présente une topographie animée. Elle est favorisée par l'abondance de rivières et de ravines, fréquentées dès 800 avant notre ère par les Amérindiens, puis au XV^e siècle par les Espagnols.

Dans ce contexte de rencontres et d'échanges commerciaux, la ville se développe et forge son identité à partir de son environnement naturel et des matériaux tels que le bois et la pierre volcanique. Le premier bourg marchand s'organise aux alentours du fort de Charles Houël, administré par les pères Carmes dès 1651. Un deuxième quartier se dessine sur la rive nord de la rivière aux Herbes avec l'établissement des Capucins et la création de la paroisse Saint-François en 1713. La colonie étant bien établie et prospère, une trame urbaine en damier est élaborée et des travaux d'urbanisme sont réalisés : construction d'un pont sur la rivière aux herbes pour relier les deux quartiers, acheminement de l'eau potable, pavage des rues, etc. ***Durant la première moitié du XVIII^e siècle, l'essor de l'industrie sucrière, basée sur la traite négrière et l'esclavage, assure le développement économique et urbanistique de Basse-Terre.***

Capitale de la Guadeloupe, Basse-Terre est la première à souffrir des attaques anglaises qui jalonnent l'histoire de l'île



Vue du début du XX^e siècle de la rue de la Martinique à Basse-Terre.

(1691, 1703, 1759-1763, 1794, 1810-1814). Elle est secouée à partir de 1794 par les combats qui opposent royalistes et républicains. En mai 1802, lors de la guerre de Guadeloupe, Basse-Terre est le siège d'affrontement entre les hommes du colonel Louis Delgrès, défenseur de la liberté, et les troupes du général Richepance, envoyées par Bonaparte en vue du rétablissement de l'esclavage. Aux XIX^e et XX^e siècles, la ville subit une succession de catastrophes naturelles (cyclones, séismes, incendies, éruption volcanique de la Soufrière) qui freinent son développement et l'activité portuaire au profit de la ville de Pointe-à-Pitre.

Avec la départementalisation en 1946, la ville accueille les principales administrations et assoit sa position de chef-lieu. Celle-ci se lit dans le paysage urbain par la présence forte des bâtiments administratifs construits en béton armé par Ali Tur en 1935 (Préfecture, palais de Justice, palais du Conseil Départemental). En 1982, la ville accueille le palais du Conseil Régional.



1. La Maison de l'architecture et du patrimoine ouverte au public depuis 2002.
2. Vue de l'exposition Laissez-vous conter Basse-Terre, patrimoine d'une ville antillaise.
3. Atelier pédagogique avec une classe de cycle 3.



La maison de l'architecture et du patrimoine

La ville s'est dotée en 2002 d'un espace d'interprétation destiné à la promotion de son label Ville d'art et d'histoire et de ses richesses patrimoniales, en direction de tous les publics.

Son ouverture et le recrutement d'un guide-conférencier supplémentaire ont permis la structuration d'un lieu de médiation adapté, ainsi que le développement d'un service éducatif.

La maison de l'architecture et du patrimoine se situe au cœur du centre ancien de Basse-Terre, dans le quartier Saint-François et constitue le CIAP de la ville. Autrefois appelée « maison Buffon », cette demeure bourgeoise créole a été construite au début du XIX^e siècle par le riche négociant Jean-Jacques Bouvier. Elle révèle l'art de vivre à Basse-Terre et fait partie des maisons les plus emblématiques de la ville. Composée d'un bâtiment principal « hotéba » (« avec un étage » en langue créole) et de deux dépendances, elle s'organise autour d'une cour intérieure où s'élève un bassin rectangulaire en maçonnerie ancienne, avec une galerie couverte. Son architecture est un témoin de la ville antillaise du XIX^e siècle et participe à la pédagogie relative aux spécificités Basse-Terriennes, à la façon d'un objet manifeste.

L'ensemble, érigé en maçonnerie de pierre volcanique et de bois, a bénéficié d'une restauration pour accueillir les besoins du service, à savoir une grande salle dédiée à l'accueil des publics au rez-de-chaussée et à l'étage, autrefois réservé aux chambres, un centre de documentation et d'information, une salle de conférence et des bureaux administratifs. Dans les espaces en plein-air, un kiosque et une cafétéria ont été aménagés, afin de favoriser la convivialité et d'inciter les visiteurs à prendre connaissance des visites et parcours proposés par la Ville. Désormais, la Maison de l'architecture et du patri-

moine est recommandée par le Guide du Routard et le Guide Michelin devenant ainsi un lieu de passage incontournable pour les visiteurs souhaitant découvrir et comprendre l'histoire de Basse-Terre.

Georges Rohner et la Guadeloupe, 1934-1936

Dans le cadre de l'évènement 2011, année des outre-mer, la Ville de Basse-Terre en partenariat avec les ministères des Outre-Mer et de la Culture et de la Communication, a été à l'origine de la présentation de l'exposition Georges Rohner et la Guadeloupe, 1934-1936.

Né en 1913 à Paris, Georges Rohner a contribué à la création du groupe «Forces nouvelles» prônant un retour à la simplicité et au réalisme à la fin des années 1920. Entre 1934 et 1936, il séjourne en Guadeloupe lors de son service militaire et réalise, à la demande de la Ville de Basse-Terre, six peintures murales (*La Rade de Basse-Terre, Les Pêcheurs II et III, Le Cavalier, Les Flamboyants, Le Coupeur de bananes*) et un tableau (*Le Portrait de Schœlcher*) pour décorer la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville. **Ces œuvres en mauvais état de conservation, ont été classées au titre des Monuments historiques en 2005 puis restaurées en 2008-2009.**

Cet ensemble a été complété avec des tableaux et dessins provenant de collections privées et de différents établissements (galeries et musées) afin de pouvoir présenter l'exposition Georges Rohner et la Guadeloupe, 1934-1936 au musée national de la Marine du 19 octobre 2011 au 16 janvier 2012. Quelques mois plus tard, le public guadeloupéen a découvert à son tour l'exposition à L'Artchipel de Basse-Terre, du 2 mars au 5 mai 2012. Ce projet s'est concrétisé grâce à de multiples partenaires, soutiens et mécénats : le conseil général de la Guadeloupe, le mu-

FOCUS...

2002-2005 : L'inventaire de Basse-Terre

Dans le cadre d'une convention signée entre la Ville, la Région et l'État en 2002, Basse-Terre a fait l'objet d'une vaste étude conduite par le service de l'Inventaire.

Basse-Terre a assuré la coordination administrative, scientifique et culturelle de ce recensement, bénéficiant du financement de l'Europe (FEDER) et de l'accompagnement du CAUE. En 2006, les résultats de cette longue enquête ont été restitués au public sous la forme d'une publication intitulée *Basse-Terre, patrimoine d'une ville antillaise* sous la direction de Marie-Emmanuelle Desmoulins, chercheur au service régional de l'Inventaire de Guadeloupe. S'appuyant sur une minutieuse enquête de terrain documentée par une étude approfondie des fonds d'archives, cet ouvrage propose une analyse des patrimoines de Basse-Terre, de la période précolombienne à la formation et l'évolution urbaine de la ville de 1635 à 1950, sans oublier le mobilier civil et religieux. Afin d'accompagner l'édition de cet ouvrage, le service Ville d'art et d'histoire a présenté l'exposition *Basse-Terre, patrimoine d'une ville antillaise* à la maison de l'architecture et du patrimoine et restitué le travail d'inventaire sur trois bornes interactives installées à Basse-Terre.

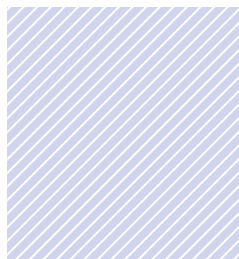
sée national de la Marine, la banque des Antilles françaises, le Port autonome de la Guadeloupe, le musée du Quai Branly, le musée des Années Trente, la galerie Framond, la galerie Trocmez, la galerie Jamault ainsi que les héritiers Rohner.

Lors de l'exposition qui s'est tenue en Guadeloupe, les actions éducatives à destination des écoles, collèges et lycées ont permis aux élèves de découvrir la richesse picturale



1. *Pêcheurs vidant leurs filets* par Georges Rohner, 1935.
2. Les parcours dans la ville attirent aussi bien les habitants que les touristes.
3. *Homme portant un régime de Bananes* par Georges Rohner, 1935.
4. Restauration des peintures de Georges Rohner.

figurative de l'artiste à travers des visites et des lectures d'œuvres en présence de professionnels du patrimoine et d'artistes. Au total, plus de 1 800 visiteurs dont 946 élèves se sont appropriés les œuvres du peintre. Enfin, cette exposition a été une formidable opportunité pour le service Ville d'art et d'histoire de **dévoiler au public les travaux de restauration des peintures murales effectués sur site par la société Arcanes, à la Maison de l'Architecture et du Patrimoine.**



ET DEMAIN ?

> Basse-Terre, moteur de développement de la Communauté d'agglomération Sud Basse-Terre

Vingt ans ont passé depuis la labellisation de Basse-Terre. En tirant le bilan de ces années et du parcours accompli, la municipalité ambitionne plus que jamais de poursuivre le développement du tourisme patrimonial afin d'ancrer le label dans le développement culturel, social et économique de la ville. Pour ce faire, plusieurs projets émergent depuis l'arrivée d'une nouvelle animatrice de l'architecture et du patrimoine en septembre 2015. La publication du Guide historique de *Basse-Terre - Ville d'art et d'histoire*, est par exemple un objectif à atteindre dans les meilleurs délais, tout comme la finalisation de l'exposition permanente du CIAP. De plus, une étude pour l'installation d'une signalétique à l'échelle intercommunale, en collaboration avec la communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbes, est attendue. Enfin, une extension en Pays d'art et d'histoire portant sur le territoire des 11 communes de la Communauté d'agglomération, serait aussi à prévoir.



EN BREF

POINTE-À-PITRE

15 598 habitants

SUPERFICIE

2,66 km²

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CAP EXCELLENCE

105 615 habitants

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

depuis 2002

17 MONUMENTS HISTORIQUES

6 classés, 11 inscrits

MAISON DES ILLUSTRÉS

pour la Villa Souques-Pagès
(Musée Saint-John Perse)

POINTE-À-PITRE

« La Ville a mis en place progressivement les maillons de son projet »

> Jacques Bangou
Maire depuis 2008

Dans quel but la Ville de Pointe-à-Pitre s'est-elle engagée dans une démarche de labellisation ?

À la fin des années 1990, à la suite d'une convention de développement culturel signée avec l'État (DAC Guadeloupe), la Ville de Pointe-à-Pitre s'est engagée dans l'instruction d'un dossier de candidature au label Ville d'art et d'histoire afin d'inscrire dans un cadre et un réseau national reconnus une politique patrimoniale volontariste menée depuis près d'un demi-siècle.

Comment avez-vous développé le label Ville d'art et d'histoire suite à votre labellisation en 2002 ?

Dès la signature de notre convention, la Ville a mis en place progressivement les maillons de son projet : recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine, mise en place des premiers circuits guidés, formation et recrutement d'une équipe de guides-conférenciers (qui assurent, grâce à la polyvalence de leurs missions, visites et animations à destination de tous les publics), édition régulière de documents sur le patrimoine... Véritable outil au service de la médiation culturelle, le label a, en outre, permis de renforcer et de créer des actions en faveur du patrimoine, en tenant compte de l'élargissement de la notion de patrimoine ; une démarche à laquelle le grand public s'est tout de suite associé.

En 2012, vous célébriez le dixième anniversaire de la signature de votre convention Ville d'art et d'histoire, quels ont été les temps forts de cette célébration ?

À l'occasion des 10 ans de l'obtention du label, nous avons initié les *Rencontres Antilles-Guyane des Villes et Pays d'art et d'histoire* dans le but premier de mieux faire connaître le label, de favoriser les échanges d'expériences et les relations entre des territoires unis par une forte proximité géographique, mais aussi historique et culturelle. Ainsi, les villes labellisées ou en cours de labellisation, quatre Villes d'art et d'histoire (Basse-Terre et Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, Saint-Pierre en Martinique et Saint-Laurent-du-Maroni en Guyane), auxquelles s'ajoutaient deux candidatures (Fort-de-France et le Pays des Estuaires Maroni-Mana), ont communiqué et échangé sur leurs expériences en termes de mise en valeur de leurs patrimoines et sur les spécificités et les enjeux propres aux territoires ultra-marins.

Quelles sont les ambitions qui nourrissent aujourd'hui la vie du label ?

Le renouvellement de notre convention Ville d'art et d'histoire a permis de dresser le bilan des actions proposées aux habitants de Pointe-à-Pitre en une décennie et de notre politique patrimoniale, tout en dégagant ce que seront les actions prioritaires dans l'avenir. Parmi ces objectifs, l'ouverture du *Pavillon de la ville*, futur centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, est une priorité. En plein cœur du centre ancien, l'édifice a pour vocation d'être un « phare » et de favoriser l'attractivité et le développement économique par la valorisation des patrimoines.

CONTEXTE

Une ville en perpétuel mouvement

Plus petite commune de l'archipel, Pointe-à-Pitre est née dans le courant du XVIII^e siècle sur les rives marécageuses de la baie du Petit Cul-de-Sac Marin à la jonction des deux îles de l'archipel guadeloupéen, en Grande-Terre. Une position géographique exceptionnelle et de nombreuses possibilités économiques offertes par sa rade ont propulsé la ville au rang de capitale économique de la Guadeloupe. Son origine remonte pourtant à l'occupation anglaise de l'archipel entre 1759 et 1763. Suite à la signature du traité de Paris en 1763, la Guadeloupe redevient française et prend son essor avec de premiers aménagements. En 1780, l'incendie qui la ravage permet de définir un premier plan d'alignement qui donne définitivement à Pointe-à-Pitre son plan en damier et toutes les caractéristiques architecturales et urbaines des villes coloniales. Deux nouveaux plans directeurs, élaborés en 1806 et 1817, permettent l'extension de la ville qui atteint ses limites définitives en 1830.

Paradoxalement, les catastrophes naturelles - incendies, tremblement de terre, ouragans - qui ont marqué Pointe-à-Pitre ont favorisé le passage à la modernité de la ville en faisant évoluer le tissu urbain, au lieu d'en affecter la morphologie. *Pointe-à-Pitre s'est ainsi maintenue jusqu'à nos jours sans voir sa trame orthogonale du XVIII^e siècle modifiée.* La ville s'est ainsi forgée une personnalité originale et attachante autour de son patrimoine, témoin de cette histoire mouvementée, de son adaptation aux contraintes climatiques et aux spécificités insulaires.



Un coin de la place de l'Église dans les années 1940.

Les faubourgs nés au XIX^e siècle n'ont pas connu la même organisation spatiale et se sont développés dans l'anarchie la plus totale, s'allongeant dans les marais qui cernaient encore la ville.

Le cyclone de 1928 et les ravages qu'il causa ont permis de donner un nouveau visage à ces quartiers périphériques. L'aide apportée par la Métropole a ouvert une période de grands travaux pour Pointe-à-Pitre et le réaménagement de ces zones insalubres. Poursuivis et accélérés pendant l'entre-deux-guerres, ces travaux ont repris dans les années 1960 avec le programme de Rénovation urbaine. C'est dans ce contexte que les quartiers neufs de l'Assainissement, de Bergevin et de Lauricisque (ce dernier gagné sur la mer) voient le jour. Des immeubles modernes y remplacent les cases en bois. Aujourd'hui, la ville est en pleine mutation avec une nouvelle rénovation urbaine qui façonne ses quartiers. Si elle a perdu dans les années 1980 une part de son attractivité, qui s'est notamment traduite par une baisse de sa population, elle entend bien reconquérir sa place dans la décennie en s'appuyant, sur ces nouveaux programmes de rénovation qui se veulent ambitieux.



1. Le musée Schoelcher, inscrit au titre des Monuments historiques, abrite des collections liées à l'esclavage et à la traite négrière.
2. Le Marché Central et sa fontaine ont fait l'objet d'une fiche détaillée intégrée dans la base Mérimée.

Un Inventaire du patrimoine pour valoriser les atouts de Pointe-à-Pitre

Lancée en 2001, en parallèle du processus de labellisation Ville d'art et d'histoire, l'opération d'Inventaire du patrimoine bâti de Pointe-à-Pitre a constitué un préalable indispensable à toute action de valorisation. Par cette démarche, la Ville de Pointe-à-Pitre a établi un socle de connaissances solides et actualisées, qui constitue la base de sa politique patrimoniale.

Cet inventaire du patrimoine, basé sur les normes et la méthodologie de l'Inventaire général, est un outil fondamental grâce à la vision globale du territoire qu'il permet. Formidable moyen de connaissances du passé, l'Inventaire constitue non seulement un outil pour la valorisation du patrimoine et l'aménagement du territoire mais aussi un atout pour le développement culturel et touristique, largement utilisé dans le cadre de la mise en place des activités du service du patrimoine.

Afin de répondre au principe topographique de l'Inventaire général, une aire d'étude a été définie. Le territoire de la commune a été découpé en fonction de critères purement urbanistiques : la vieille ville du XVIII^e siècle, les faubourgs nés au XIX^e siècle et la périphérie urbaine. Il a également été décidé de mener une analyse morphologique afin de prendre en compte les évolutions urbanistiques dues aux événements d'ordre historique, économique ou politique. **Achevé en 2008, l'inventaire a permis l'établissement d'une importante documentation textuelle, graphique et photographique sur l'ensemble du patrimoine architectural de Pointe-à-Pitre.** 59 fiches ont été progressivement saisies grâce à un logiciel documentaire et intégrées à la base Mérimée du ministère de la Culture et de la Communication.

Aujourd'hui, l'Inventaire du patrimoine de Pointe-à-Pitre constitue un outil scientifique au service de l'aménagement urbain et de la médiation culturelle. L'Inventaire délivre avant tout un état des lieux, une «carte du patrimoine». Ainsi, il permet de localiser, d'identifier et de qualifier l'ensemble des objets architecturaux qui forment le tissu urbain. **Cette connaissance fine des édifices permet par la suite d'éclairer les choix politiques d'aménagement urbain** : faut-il conserver, protéger, peut-on détruire ? Comment réhabiliter ou valoriser ? En outre, au service du développement touristique du territoire, les capacités d'identification et d'évaluation de l'Inventaire et l'exhaustivité de ses études ont permis d'envisager une réelle diversification de l'offre touristique. L'Inventaire a pu apporter des réponses concrètes pour identifier les « points forts » du patrimoine local, concevoir et mettre en place des circuits thématiques de découverte, réaliser des expositions temporaires, permanentes ou itinérantes...

Le service éducatif et la mallette pédagogique « Architecture à Pointe-à-Pitre »

Le développement des activités éducatives constitue l'une des priorités de Pointe-à-Pitre. Le service éducatif du patrimoine fonctionne durant toute l'année scolaire. Ouvertes à tous les élèves, de la maternelle à la terminale, ces activités permettent d'étudier des sujets figurant au programme ou de poursuivre des travaux de recherche sur un thème particulier sous forme «d'ateliers du patrimoine», avec l'aide de professionnels.

Des visites, ateliers du patrimoine et interventions dans les établissements scolaires sont réalisés par les guides-conférenciers, en concertation avec les enseignants, afin de s'adapter aux différents cadres prévus par l'Éducation nationale (éducation artistique et culturelle, histoire des arts...). En complé-



FOCUS...

Les éditions du patrimoine

La diffusion et la communication du patrimoine font partie des missions principales liées au label Villes et Pays d'art et d'histoire. À ce titre, la Ville a mis en œuvre une politique diversifiée d'édition de documents sur le patrimoine avec la collection intitulée *Laissez-vous conter les monuments*, de petites monographies d'édifices, de personnages célèbres ou de sites destinés à un large public et diffusée gratuitement. À raison d'un titre par année, huit dépliants sont déjà parus sur des thèmes aussi variés que l'ancien presbytère (architecture coloniale du XIX^e siècle), l'hôtel de ville (patrimoine XX^e siècle), l'histoire maritime, le marché central (architecture métallique), les bustes du cimetière, l'œuvre de l'architecte Ali Tur à Pointe-à-Pitre et les personnages célèbres (Saint-John Perse, Augustin Gourbeyre).

ment de ces formats d'interventions traditionnels, le service éducatif a développé une mallette pédagogique «Architecture à Pointe-à-Pitre». Pensée comme un outil de découverte ludique de la ville et de son patrimoine (en classe) pour les plus jeunes (cycles 1 et 2), la mallette offre la possibilité à son animateur d'adapter son intervention en classe en fonction du niveau et du nombre d'enfants qui composent les groupes.

La mallette comprend :

- 2 jeux de 9 cubes, avec les fiches correspondant à chaque visuel. Le groupe a ainsi le modèle à reconstituer et un minimum d'information sur le site ou le lieu.



1



2



3

1. Expérimentation des cubes et du plan de Pointe-à-Pitre par une classe de cycle 2.
2. Toute l'année des visites urbaines réalisées par des guides-conférenciers sont proposées à la population.
3. Le Pavillon de la ville, un futur outil d'interprétation pour les habitants et les visiteurs.

- Un plan de Pointe-à-Pitre de grand format, permet aux élèves de se repérer dans l'espace et de connaître les différents quartiers de la ville.
- 22 fiches pédagogiques présentent des informations complètes sur le site ou le lieu présenté : dénomination, datation, auteur de l'œuvre, matériaux, histoire, anecdotes...
- 22 «chevalets» (qui accompagnent les fiches) représentent les principaux monuments de la ville. Il s'agit de petits chevalets en PVC utilisés pour les jeux avec le plan.

La mallette pédagogique «Architecture à Pointe-à-Pitre» permet au jeune public de découvrir de manière ludique le patrimoine de la ville, de s'initier à la chronologie et aux éléments du vocabulaire architectural. À l'aide de cet outil approprié, le guide procède par expérimentation tout en répondant à des objectifs pédagogiques précis : sensibiliser à la notion de patrimoine, apprendre à repérer les quartiers de Pointe-à-Pitre, connaître son environnement quotidien et encourager par la suite l'observation *in situ*.

CHIFFRES CLÉS

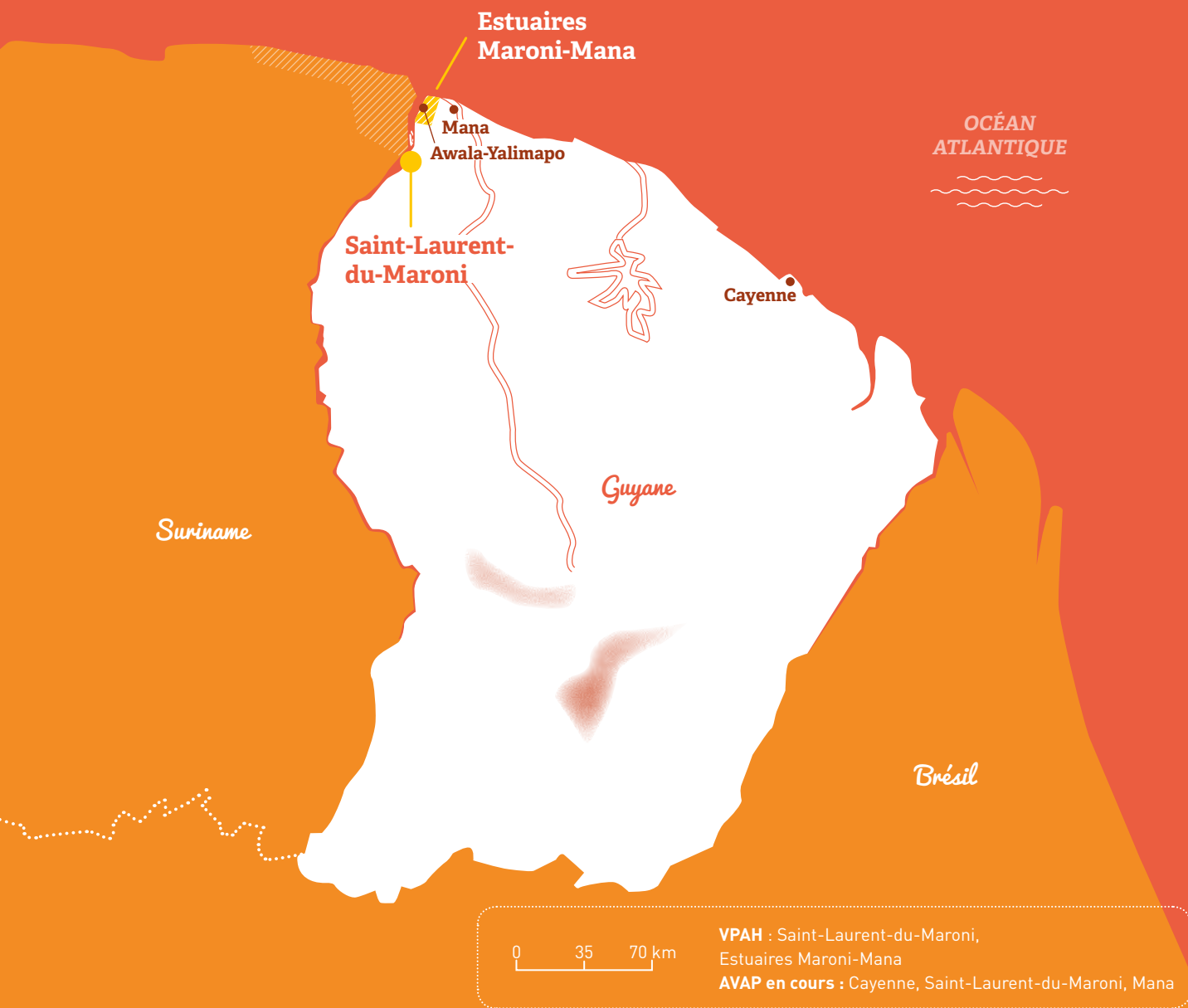
En 2014 :

- > 116 visites organisées dont 41 pour les scolaires
- > 1 715 élèves accueillis

ET DEMAIN ?

> Vers le Pavillon de la ville...

Le Pavillon de la ville, ancien presbytère restauré, est amené à devenir le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Véritable lieu de ressources et de débats, cet équipement patrimonial de proximité sera conçu autour d'une exposition permanente consacrée à l'évolution de la ville des origines à nos jours, aux principales caractéristiques de son architecture, à son patrimoine. Le parcours développera une scénographie originale de manière à mieux faire comprendre la ville aux visiteurs, à leur donner l'envie d'en découvrir par eux-mêmes les différents éléments qui font son identité. Afin de guider le promeneur dans son parcours de Pointe-à-Pitre, l'accent sera mis sur une organisation thématique des espaces. D'autres salles permettront l'accueil du jeune public, la présentation d'expositions temporaires, les travaux de recherche et la valorisation du patrimoine architectural.



2. GUYANE

La Guyane française, avec une surface de presque 90 000 km², s'inscrit dans l'ensemble géographique du « plateau des Guyanes ». Plus grand département et plus grande région française, la Guyane est encadrée par le Brésil à l'Est et au Sud, et par le Suriname à l'Ouest. La Guyane française se distingue par ses appartenances multiples : culturellement liée à l'Amazonie et à l'espace Caraïbes, géographiquement au plateau des Guyanes et donc à l'Amérique du Sud, politiquement et économiquement à la France. Plus d'une vingtaine de langues premières sont parlées par ses 240 000 habitants.

Son chef-lieu, la Ville de Cayenne, a engagé une étude afin d'élaborer une AVAP, tout comme les communes de Mana et Saint-Laurent-du-Maroni. Cette dernière bénéficie également du label Ville d'art et d'histoire. Enfin, le Pays d'art et d'histoire des Estuaires Maroni-Mana se distingue par son projet de territoire transfrontalier avec le Suriname, regroupant la commune française d'Awala-Yalimapo et le resort surinamais de Galibi.



EN BREF

ESTUAIRES MARONI-MANA

2 100 habitants

SUPERFICIE

1 200 km²

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST GUYANAIS

80 762 habitants

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

depuis 2013

1 MONUMENT HISTORIQUE

1 inscrit

ESTUAIRES MARONI-MANA

« La reconnaissance d'un engagement méritant »

> Jean-Paul Ferreira
Maire d'Awala-Yalimapo depuis 2001

Sur quelles réalités vous êtes-vous appuyé pour mener à bien votre projet transfrontalier ?

L'évidence d'un dispositif de coopération transfrontalier s'est basée sur le constat que la commune d'Awala-Yalimapo et le resort de Galibi sont concernés par des enjeux sociaux, culturels et environnementaux similaires au-delà de la frontière qui les sépare. Des actions visant la protection du cadre et du mode de vie sont d'ailleurs engagées parallèlement. Ses habitants partagent pour la plupart une histoire sur plus de deux siècles, ainsi qu'une langue et une culture. Tout particulièrement, les *Epekotonon*, ou « cérémonies de levée de deuil », qui présentent une large part du patrimoine culturel, réunissent de grandes familles que des unions rattachent entre elles.

À l'image du fleuve qui la matérialise, la frontière que comprend ce territoire a toujours été vécue comme un moyen d'échanges ou de passage. En tant que ressort stratégique, c'est moins une frontière qui partage qu'une frontière que l'on partage.

À quelle urgence répond la labellisation Pays d'art et d'histoire ?

Le territoire connaît depuis trois décennies d'impressionnants changements sociaux qui vont jusqu'à remettre en cause un mode de vie établi depuis longtemps. La culture amérin-

dienne *kali'na* y reste cependant une ressource pour relever des défis de taille, aussi bien localement que dans le partage le plus large. L'urgence qu'il y a à mettre en place un dispositif efficace de sensibilisation et de valorisation est d'autant plus vive que le patrimoine culturel s'effrite un peu plus à la disparition de chaque *uwapotosan* ou « ancien ». La candidature s'est fondée ainsi sur une exigence de transmission tout autant qu'une volonté de partage. La démarche de labellisation entreprise consistait à faire reconnaître les estuaires confluents du Maroni et de la Mana comme un espace géographiquement, historiquement, socialement et culturellement cohérent et porteur d'une grande richesse patrimoniale.

Considérez-vous le label comme un atout afin d'élever le patrimoine au rang de catalyseur social ?

Tout-à-fait, depuis 2001 la commune d'Awala-Yalimapo développe une politique culturelle et un programme d'animation territoriale à travers des événements désormais incontournables à l'échelle régionale : Journée du manioc, Jeux *kali'na*, Nuit du sanpula (photographie ci-contre), les résidences de création, les rendez-vous du patrimoine,...). L'obtention du label national Pays d'art et d'histoire illustre la reconnaissance d'un engagement méritant, et lui donne un nouvel élan en consolidant un projet culturel. De plus, l'intégration au réseau VPAH permet d'accéder à une dimension nationale, et amorce un rayonnement international par la coopération avec le Suriname.

CONTEXTE

Un estuaire pour une histoire commune

Le territoire d'Awala-Yalimapo présente des traces d'une occupation remontant au début du XI^e siècle. Depuis les années 1950, le sol de la ville livre des céramiques amérindiennes de tailles différentes, dont une série unique d'urnes funéraires relevant de la culture Barbakoeba, présente de l'est du Suriname à l'ouest de la Guyane entre le XI^e et le XIII^e siècle. Le contact avec les Européens au XVI^e siècle, comme sur tout le continent américain, est d'abord synonyme d'un désastre démographique causé principalement par un choc microbien. Jusqu'à aujourd'hui, la langue *kali'na* désigne les Européens par l'expression *palana akili*, que l'on peut traduire par « esprits mauvais de la mer ».

À partir des années 1590, les témoignages écrits deviennent plus importants, à l'image du journal d'expédition de W. Raleigh qui mentionne le toponyme, *Iarimapo* [Yalimapo] et le décrit comme « un grand village ». Sur l'ensemble du plateau des Guyanes, la colonisation est longue et difficile. En 1623, la carte dressée par Jessé de Forest indique que des Arawaks sont installés à l'embouchure du Maroni, auxquels succèdent plus en amont des Yaos et enfin des Caribes ou Galibis, donc des Kali'na, au niveau de l'actuelle agglomération de Saint-Laurent du Maroni.

Tout au long du XVIII^e siècle, les missions jésuites de Kourou et de Sinnamary prolongent l'installation française vers l'ouest. Etant donné leur affaiblissement, les Kali'na sont contraints de suivre ce mouvement, voire de s'y agréger. Leur désarroi y trouve un certain secours matériel, et leur spiritua-



Carte de l'estuaire du fleuve Maroni dressée par Jesse de Forest en 1623.

lité, loin d'y subir une conversion, s'enrichit en réinterprétant le dogme chrétien. Tout comme ils ont démographiquement résisté au génocide colonial, les Kali'na ont aussi su culturellement résister à l'ethnocide missionnaire. **En 1787, il ne reste à Kourou qu'une cinquantaine d'Amérindiens qui se déplacent en direction du Maroni**, pour accroître une présence *kali'na* restée constante malgré les poussées françaises et hollandaises.

L'acte fondateur du pays kali'na est rapporté par les anciens, dont les précisions généalogiques permettent de situer le déroulement des faits au début du XIX^e siècle. Un grand rassemblement eut lieu à Ulemali unti, sur la basse Mana, car deux grands chamanes allaient réaliser *Epa'kano*, afin de faire revenir les morts sur terre. Des Kali'na ont ainsi commencé à descendre du ciel et à se promener à nouveau sur terre, quand une femme a commis une transgression qui inversa malheureusement le processus et causa le décès de beaucoup de participants. Les survivants se sont alors redéployés pour former les villages du pays kali'na : Alusiyaka, Kupali yumi, Timilen, Apotili, Kuwasi, Akalimali...

Un inventaire participatif du patrimoine culturel du territoire

Après avoir engagé la candidature au label Pays d'art et d'histoire, le conseil municipal d'Awala-Yalimapo a adopté la mise en place d'un inventaire participatif du patrimoine culturel en mars 2011. Ce projet a reçu le soutien du Musée des Cultures Guyanaises et de la région Guyane à travers le service régional de l'Inventaire, ainsi que celui d'autres partenaires, tels que la DAC Guyane, et le fonds européen LEADER.

Cette action publique maintient l'exigence de la démocratie participative et du développement local des compétences. La DIRECCTE et le Pôle Emploi ont participé à l'élaboration d'un Atelier Chantier d'Insertion. **Les six personnes recrutées**, deux jeunes hommes, deux jeunes femmes et deux seniors, tous habitants d'Awala-Yalimapo, **ont donc pu bénéficier d'une formation spécifique par des professionnels du patrimoine.** La Mission Locale s'était engagée à leur assurer une formation de remise à niveau et une formation audiovisuelle.

Pour diriger l'inventaire participatif réalisé par les six personnes en contrat unique d'insertion (CUI), encadrer le chantier d'insertion, rédiger le dossier de candidature, établir les relations nécessaires à la coopération, réaliser une exposition de restitution et un ouvrage de la collection «Parcours du patrimoine», réunir une collection d'étude pour le Musée des Cultures Guyanaises, un chargé de mission, anthropologue de formation, a été recruté.

Le programme a débuté par l'intervention de spécialistes auprès des agents, dans le cadre de leur formation spécifique. Conservateur, architecte, historien, archéologue, botaniste, linguiste, photographe, documentaliste, se sont succédés afin de proposer une initiation à leur discipline. Une réflexion a été engagée sur la notion de patrimoine rapportée au contexte socio-culturel local, sous l'impulsion de l'ABF. La chef du



1. Entretien au sujet des *umali*, coiffe de plumes, réalisé lors de l'inventaire participatif du patrimoine culturel.
2. Cérémonie de *Epekotonon*, levée de deuil.
3. Vue de l'estuaire Mana.
4. Équipe Patrimoine chargée d'inventorier le patrimoine culturel.

Service Régional de l'Inventaire est intervenue régulièrement pour dispenser une formation adaptée concernant le traitement des données pour le versement dans les bases nationales.

L'inventaire participatif du patrimoine culturel du territoire a ainsi permis la constitution de dossiers historiques sur les sites de peuplement, d'archives orales auprès des anciens, d'un fonds de documentation papier et numérique et d'une cartothèque numérique. Ciblant le patrimoine matériel et immatériel, l'inventaire a également développé les connaissances sur les manières d'habiter, les savoir-faire (manioc, vannerie, céramique, cuisine, peinture), les rituels (devenir chaman, devenir une femme, devenir un défunt), la littérature orale (contes, légendes, mythes) et la puériculture. Enfin, la numérisation d'un fonds d'archives privé sur l'éducation à Awala-Yalimapo entre 1985 et 2005 et l'inventaire des collections publiques traitant du patrimoine *kali'na* ont également vu le jour.

Un premier Pays d'art et d'histoire transfrontalier extra-européen

L'obtention du label Pays d'art et d'histoire doit permettre au territoire de se doter d'une structure pérenne et efficace en mesure de multiplier les actions et l'approfondissement partagé de la connaissance du patrimoine culturel à l'échelle régionale et internationale. Pour mettre en œuvre et gérer le label sur un espace transfrontalier, les acteurs du territoire ont choisi d'utiliser une convention de partenariat pour une durée de 3 ans renouvelable. Cet outil simple permettra dans un premier temps de structurer la coopération autour d'un programme d'actions de base. Dans une deuxième phase, afin d'enrichir le programme et de renforcer la cohésion, il est envisagé d'utiliser un outil juridique adéquat s'agissant du premier territoire transfrontalier extra-européen parmi les 184 Villes et Pays d'art et d'histoire.

FOCUS...

Les rendez-vous du patrimoine

La cellule Patrimoine de la commune a mis en place une stratégie de mobilisation, en proposant des rendez-vous mensuels en rapport avec le patrimoine du territoire. À cette occasion, un habitant livre et partage son expérience, son savoir ou ses savoir-faire. Ces rendez-vous répondent à une volonté politique de conduire les habitants à se considérer comme acteurs de leur cadre de vie, et même plus largement de leur mode de vie. Le regard d'autrui est une composante essentielle de la construction identitaire, et la volonté de partager sa culture présentée comme composante incontournable dans l'espace régional a déjà été démontrée à travers le succès réitéré de plusieurs évènements annuels, auxquels se rend un public guyanais de plus en plus nombreux. Progressivement, en même temps que les nouvelles générations qui se disent *kali'na* s'en éloignent, ce patrimoine culturel devient ainsi celui de tous. Ces moments d'échanges intergénérationnels et interculturels permettent d'aborder un aspect particulier d'un patrimoine dynamique, lié à des enjeux sociaux importants.

À travers la mise en œuvre de la convention, Awala-Yalimapo prolonge ses partenariats et collabore avec d'autres acteurs consultés (Réserve Naturelle de l'Amana, Parc Naturel Régional, CNRS, Conseil Architecture Urbanisme Environnement, etc.). La dimension transfrontalière du PAH l'amènera après signature de la convention de partenariat, à développer une coopération avec les institutions culturelles et administratives surinamaises. Enfin, dans un esprit de concertation et de participation, **le projet culturel du PAH s'appuie sur l'indispensable implication des acteurs associatifs.** La deuxième



moitié de l'année 2014 a vu la signature de la convention PAH par la commune d'Awala-Yalimapo et le ministère de la Culture et de la Communication, permettant ainsi cette année le montage financier du projet.

Les actions du PAH débutent par le recrutement de l'animateur de l'architecture et du patrimoine. Afin de répondre aux exigences des missions qui lui seront confiées, son service sera composé ultérieurement d'un adjoint et de guides-conférenciers exerçant en français, néerlandais et kali'na. **La mise en place d'un CIAP dans l'un des deux bâtiments de l'ancien camp des Hattes fait également partie des objectifs prioritaires.** Positionné à l'embouchure du Maroni, à proximité de la plage des Hattes (Yalimapo) et à 15 minutes en pirogue de Galibi, la future Maison des estuaires viendra compléter les équipements existants : la médiathèque Mailana, le cyber base, les carbets communautaires, la salle polyvalente, mais aussi la maison de la réserve naturelle de l'Amana.

Un projet complémentaire est porté par le CNRS afin d'implanter une station de recherche sur le site de l'ancien camp des Hattes. Le programme de recherche envisagé combinera sciences du vivant et sciences humaines. **La présence sur le territoire de scientifiques de haut niveau engagés dans des recherches de pointe se présente comme un atout évident,** spécialement dans la mesure où le CNRS s'engage à restituer ses résultats auprès du public, en partenariat avec le service du patrimoine.

1. Réalisation de pirogues traditionnelles.
2. Gîte situé sur l'ancien camp des Hattes, inscrit au titre des Monuments historiques en 2014.

Les entretiens réalisés avec les habitants lors de l'inventaire participatif du patrimoine culturel sont consultables sur un site internet, mis en ligne par la Ville d'Awala-Yalimapo : www.karljoseph.com

ET DEMAIN ?

> Le projet Pila

En partenariat avec son voisin surinamais Galibi, la commune d'Awala-Yalimapo souhaite désormais développer et structurer un dispositif pérenne de valorisation du patrimoine culturel et de l'histoire des estuaires Maroni-Mana. Dans le cadre de cette coopération qui se dessine, les deux circonscriptions sont en pleine réflexion du 1^{er} projet transfrontalier, le « Projet Pila » (petit navire kali'na à voile), qui vise la sauvegarde d'un patrimoine culturel maritime disparaissant déjà définitivement. L'ambition de ce projet est aussi de faire découvrir un « art de naviguer », propre à un groupe de population et qui complètera le patrimoine de la Guyane, du Suriname et de la France. De plus, ce projet invite à une réflexion sur l'éducation, la santé, la culture, l'économie, le tourisme, etc. La course de pila entre Awala-Yalimapo et Galibi devra être une des vitrines rayonnantes du Pays des Estuaires Maroni-Mana.



EN BREF

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

47 000 habitants

SUPERFICIE

4 830 km²

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST GUYANAIS

81 389 habitants

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

depuis 2007

AVAP

en cours d'étude

12 MONUMENTS HISTORIQUES

5 classés, 7 inscrits

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

« Le patrimoine de la ville est aujourd'hui une fierté, et une revendication partagée »

> Léon Bertrand
Maire depuis 1983

Quels ont été les premiers engagements de Saint-Laurent-du-Maroni en faveur de la protection et de la valorisation de ses patrimoines ?

Saint-Laurent-du-Maroni est riche d'une histoire complexe et multiculturelle qui fait d'elle une destination originale en Guyane. Notre politique de protection et de valorisation de notre patrimoine matériel, immatériel, naturel et urbain est menée dans ce sens. La municipalité s'est d'abord engagée sur la voie de la protection de son patrimoine bâti lié à l'histoire pénitentiaire et coloniale. À partir des années 1990, plusieurs bâtiments ont été inscrits ou classés au titre des Monuments historiques et en 2007 la ville a obtenu le label Ville d'art et d'histoire.

Quels ont été les effets de la labellisation Ville d'art et d'histoire auprès des habitants et dans la définition de votre politique patrimoniale ?

La promotion du label est donc une mission à laquelle nous sommes attentifs et attachés. Cependant, pour qu'une politique de protection et de sensibilisation du patrimoine soit effective, il est nécessaire de conjuguer volonté politique, moyens financiers mais aussi et probablement surtout, l'adhésion du public. Hier, peu considéré par les Saint-Laurentais, le patrimoine de la ville est aujourd'hui une fierté, et une revendication partagée. Cette cohésion se traduit au quotidien dans la mise en œuvre de projets urbains comme l'AVAP autour des quartiers anciens ou comme les grands projets de restauration dont le plus emblématique est celui du Camp de la Transportation.

Comment est né le projet de centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine dans le Camp de la Transportation ?

Alors que les Bagnes du Monde ont réussi le challenge de reconverter ces lieux douloureux en lieux de mémoires et en lieux culturels, le Camp est longtemps resté en marge de ce mouvement. Depuis plusieurs années toutefois, il regroupe une bibliothèque municipale et la salle d'exposition temporaire municipales, une scène conventionnée gérée par l'association théâtrale *Ks and Co*. Il était donc temps d'ouvrir cet espace et d'offrir un outil attractif et ludique à un public en demande, qu'il soit touristique, scolaire ou guyanais. La Mairie de Saint-Laurent-du-Maroni s'est donnée les moyens de finaliser et de proposer au public un lieu d'envergure. L'installation d'un CIAP a permis une remise à jour des projets dans le Camp de la Transportation et l'envie de poursuivre cette démarche vers un Centre culturel de rencontre d'excellence.

En parallèle de ces travaux et aménagements, quels sont les autres champs d'action du service patrimoine ?

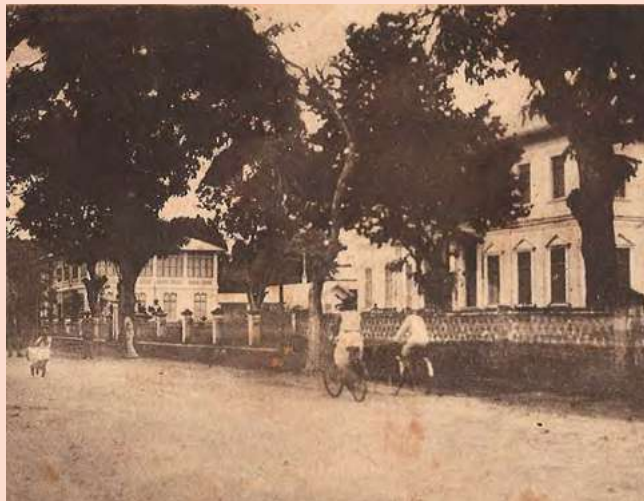
Le service en charge du label s'attache à respecter les engagements de la convention Ville d'art et d'histoire. Ainsi, des études et des publications sur l'histoire de la ville ont rapidement été menées, les archives pénitentiaires et communales sont aujourd'hui inventoriées et un service éducatif conventionné avec le rectorat a été créé. Nous récoltons aujourd'hui les fruits d'un travail de longue haleine entamé il y a déjà plus de vingt ans et que nous espérons poursuivre encore pendant de longues années, afin que la diversité de Saint-Laurent-du-Maroni et l'histoire spécifique de cette ville soient connues de tous.

CONTEXTE

De la commune pénitentiaire au multiculturalisme

Fondée par l'amiral Auguste-Laurent Baudin en 1858, quatre ans après la promulgation de la loi sur la Transpor-tation, Saint-Laurent-du-Maroni est conçue comme un centre pénitentiaire agricole, où sont envoyés en exil les condamnés aux travaux forcés, considérés comme aspirants colons. Un territoire de 160 000 hectares est officiellement créé en vue de la colonisation grâce à la main d'œuvre pénale du bassin du Maroni. Épicentre de ce territoire pénitentiaire, la ville de Saint-Laurent est dotée en 1880 d'un statut communal unique : elle devient la commune pénitentiaire du Maroni. À partir du XX^e siècle, la « capitale du bagne » s'étend, le commerce se développe avec la découverte de l'or sur le Haut-Maroni et attire une population venue des Antilles françaises et de la Guyane hollandaise.

Le visage de la ville est profondément modifié par la fin du bagne et le départ des employés de l'Administration Péniten-tiaire. Saint-Laurent devient sous-préfecture en 1946, puis une commune de plein exercice en 1949 avec un conseil municipal et un maire élus. Le déclin de l'orpaillage sur le Haut-Maroni et le vide démographique de Saint-Laurent attire durablement les populations du fleuve. Ainsi, les Marrons, descendants des esclavages fugitifs de Guyane hollandaise, qui sont fréquem-ment de passage dans la commune depuis l'époque péniten-tiaire, s'y installent. D'autres migrants de différentes régions du Maroni s'implantent également, encouragés par la préfec-ture et en quête d'emploi. Enfin, une tentative de peuplement administré a également lieu dans les années 1950, avec l'ins-



Le quartier officiel au début du XX^e siècle, regroupant le Tribunal et la Résidence du Gouverneur.

tallation de migrants d'Europe centrale et orientale. En outre, différents secteurs d'activités économiques se développent, notamment les scieries, la pêche et le commerce transfronta-lier avec le Suriname. Avec l'arrivée de ces nouvelles popula-tions, la ville se développe en marge du centre historique.

L'afflux de 13 000 réfugiés dû à la guerre civile surinamaïse de 1986 transforme le paysage urbain. La plupart sont Mar-rons, mais environ mille d'entre eux sont Amérindiens, et cer-tains sont issus des autres groupes composant la population surinamaïse. Pendant et après la guerre civile, la ville a connu une forte croissance ayant pour conséquence un doublement de la population (6 971 habitants en 1982 à 13 616 en 1990). **Capitale de l'Ouest de la Guyane, Saint-Laurent-du-Maroni est aujourd'hui la deuxième ville la plus peuplée après Ca-yenne. Pluriethnicité et multiculturalisme caractérisent sa population jeune et en forte croissance.** Selon une estima-tion de l'INSEE, Saint-Laurent pourrait devenir la ville la plus peuplée de Guyane avec 135 000 habitants en 2030.

Le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Témoignage d'un siècle d'histoire, le Camp de la Transportation, lieu d'enfermement des condamnés au bagne, sauvé de la ruine, devient le lieu d'une nouvelle culture, vivante et multiple. Le site ajoute aujourd'hui à son passé, un temps présent fait d'échanges, de confrontations, de migrations ainsi que d'expressions artistiques diverses en une géographie d'exception.

Le chantier du CIAP débute en 2008. Le service patrimoine et son comité scientifique composé d'archéologues, d'historiens du Bagne, sociologues, et politologues de la ville contemporaine, procèdent à l'inventaire du patrimoine, rédigent les textes et mettent en scène sous le commissariat de Marie Bourdeau, animatrice de l'architecture et du patrimoine et Michel Pierre, agrégé d'Histoire, et sous la direction de l'architecte-scénographe, Florence Le Gall, pas moins de cinq espaces d'exposition permanents aménagés au cœur du Camp. **En janvier 2015, le CIAP ouvre ses portes au sein des anciennes cellules individuelles et blockhaus du Camp de la Transportation.**

L'ancienne infirmerie du Bagne située à l'entrée du site est dédiée à l'accueil du public. Des actions culturelles y sont menées : conférences sur l'architecture et le patrimoine, expositions temporaires réalisées par des élèves saint-laurentais. L'exposition permanente dédiée aux bagnes de Guyane est située dans l'ancienne chapelle, la cuisine et la salle d'anthropométrie. **Il s'agit de mettre en avant dans ce lieu l'histoire de la Transportation en tant que patrimoine commun aux habitants de Saint-Laurent-du-Maroni, mais aussi en tant que moment spécifique et particulier de l'Histoire de France.** Cette salle d'exposition répond à une double demande, celle du public touristique qui vient nombreux en Guyane sur les traces d'un aïeul bagnard et celle de la population guyanaise pour qui cette histoire a longtemps été laissée dans l'oubli.



1. Exposition permanente sur le Bagne dans le Camp de la Transportation.
2. Porte d'entrée du Camp.

Les expositions permanentes des Cases 11 et 12 - ancienne-ment lieux de détention des bagnards - vont au-delà de cette histoire pénitentiaire et plongent le visiteur dans l'histoire de la ville d'hier et d'aujourd'hui. Le visiteur découvre les quartiers anciens liés à la période coloniale, puis les quartiers contemporains s'étendant sur les berges du Maroni, allant du village Paddock au village de Balaté, et liés aux communautés noirs-marrons, amérindiennes et créoles. ***Autour de témoignages de Saint-Laurentais et illustré par des maquettes, ce parcours d'exposition s'attache aux modes d'habiter et aux typologies architecturales des différents quartiers.*** À l'étage, un espace d'exposition temporaire permet d'appréhender la ville en chantier. Lui faisant face des témoignages de Saint-Laurentais accompagnent le visiteur. Enfin, conformément à sa vocation, le CIAP dédie un espace aux scolaires et aux artistes. Cette salle permet au service patrimoine de poursuivre ses actions dans un lieu adapté.

De la collecte d'archives orales à l'exposition permanente

En vue de la préparation de l'exposition permanente « Les voix de la ville » située à l'étage de la Case 11 du CIAP sur l'évolution de Saint-Laurent, la commune a lancé dès 2011 un projet de recherche sur l'histoire et la mémoire des quartiers. En effet, la ville de Saint-Laurent a été peuplée par des vagues successives de migrations très diverses, de 1857 à nos jours. Les dernières décennies ont été marquées par une très forte croissance de sa population. Ses différents quartiers, qu'ils soient dans le centre-ville ou dans les espaces en périphérie, constituent des entités distinctes et ont chacun une histoire spécifique.

Pour la retracer, il était nécessaire d'interroger la mémoire orale. ***Ainsi, une large opération de collecte de témoignages***



FOCUS...

Les Portes du Temps

Par son statut de Monument historique et sous l'impulsion de la DAC de Guyane, le CIAP participe depuis trois ans à l'opération nationale des Portes du Temps. Cette manifestation propose à des enfants et des adolescents, en groupes ou en famille, des ateliers dans une démarche pédagogique et ludique. Des artistes et associations interviennent en partenariat avec le service patrimoine au cœur du Camp de la Transportation mais également dans les quartiers périphériques du centre-ville, autour d'une thématique liée au patrimoine local. Ainsi en juillet et août, ont lieu des Ateliers du patrimoine, initiation aux savoirs et savoir-faire de Guyane (Tembé, Vannerie, Poterie...), des ateliers de pratiques artistiques, autour de la sculpture, de la photographie, mais aussi du multimédia, adaptés à des participants de différents âges et environnements au sein d'un projet culturel commun. Les Portes du temps s'adressent aussi aux familles qui n'ont pas accès aux lieux patrimoniaux ou sont éloignées des dispositifs culturels classiques puisque les jeunes deviennent de véritables ambassadeurs de la ville et disposent d'entrées gratuites pour visiter le Camp de la Transportation.

réalisée par des habitants formés et issus des différentes communautés de la ville, maîtrisant les diverses langues locales a été menée sur plusieurs années. Les témoins interrogés ont été choisis parmi les responsables coutumiers, associatifs, les « grandes personnes » ayant par leur âge ou leur ancienneté une connaissance accrue de l'histoire de la ville.



1



2

1. Exposition de portraits de Saint-Laurentais dans le Camp de la Transportation.
2. Campagne de restauration des décors peints du Camp de la Transportation.
3. Visite du Camp de la Transportation.



3

En 2013, l'association Les Voix de la Ville et les photographes Xavier Jourdin et David Damoison ont procédé à une nouvelle opération de collecte et ont photographiés les visages des témoins saint-laurentais qui témoignent de leur histoire. Cette nouvelle opération de collecte a donné lieu à la réalisation de six parcours audio-guidés sur l'histoire, le patrimoine et les enjeux contemporains. Ces audioguides permettent de visiter le Camp de la Transportation, le cimetière, le village colonial, le village chinois et le quartier officiel. Ce travail de collecte autour de la mémoire orale a permis *in fine* l'ouverture d'une galerie de portraits de Saint-Laurentais revenant sur leur parcours de migrations, leur culture et leurs savoir-faire.

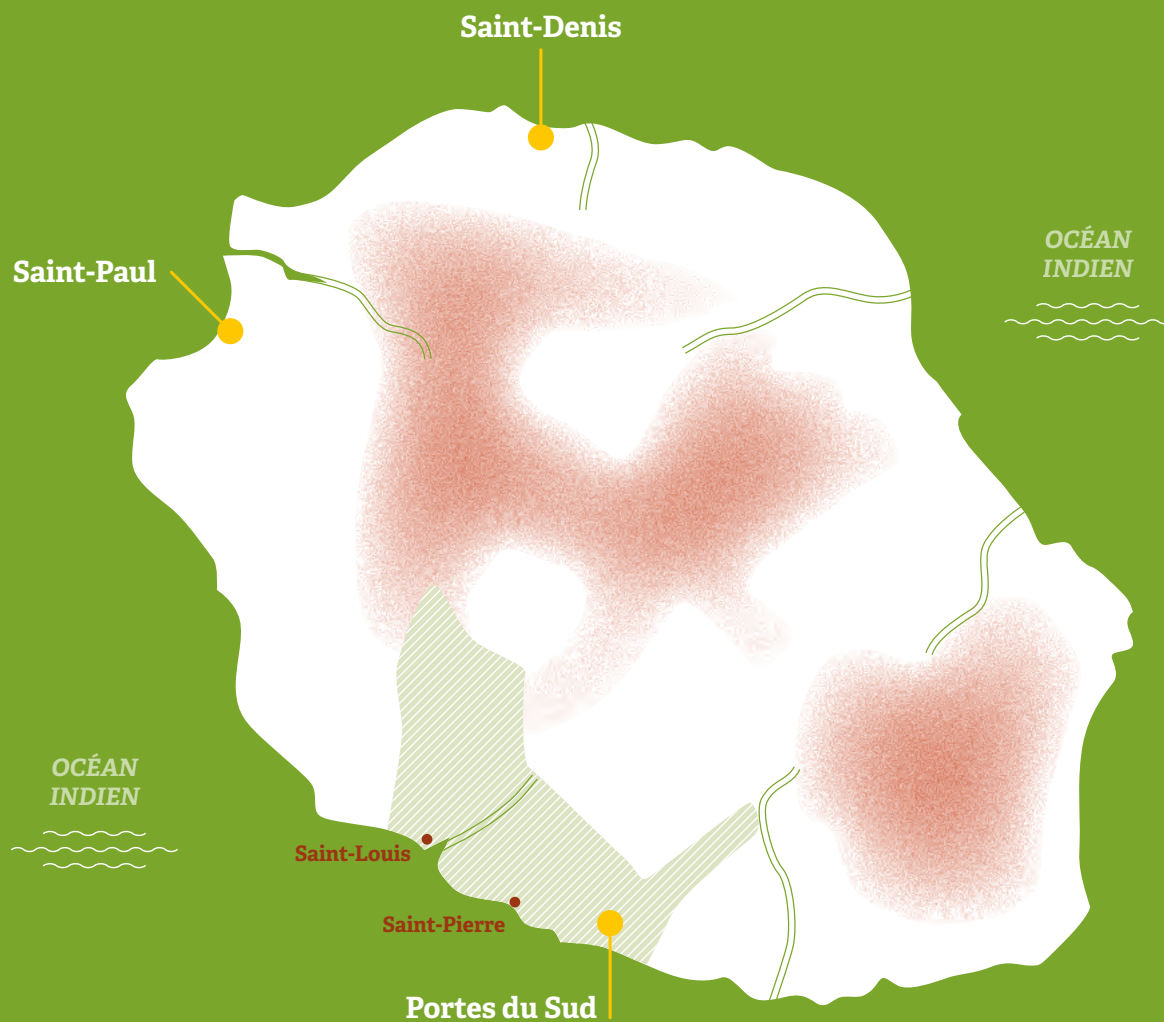
CHIFFRES CLÉS

> Chaque année, le service patrimoine accueille près de 2 000 scolaires dans le cadre de visites guidées et d'ateliers.

ET DEMAIN ?

> Des archives sur le Bagne

En 2016, trois nouvelles cases seront aménagées dans le CIAP afin de rendre accessible au grand public les archives communales liées à l'histoire pénitentiaire, mais aussi sa collection d'objets liés au Bagne. La Ville met en place un vaste projet de centre de documentation et de ressources dédié à l'histoire des bagnes de Guyane. Situé au sein de l'ancienne bibliothèque du Camp de la Transportation, le centre proposera au grand public, chercheurs, généalogistes, scolaires, un fonds documentaire et iconographique exceptionnel. 70 000 personnes ont été condamnées, aussi, le tourisme de mémoire est un enjeu fort pour le site. Dans cet esprit, une case témoin donnera à voir et à comprendre le parcours et les conditions de détention des bagnards au début du XX^e siècle. Une dernière case sera restaurée et dédiée à l'histoire des migrants créoles et noirs-marrons, remontant le fleuve et s'installant à Saint-Laurent entre les années 1950 et 1990.



0 5 km

VPAH : Saint-Denis, Saint-Paul, Portes du Sud
AVAP approuvée : Saint-Denis

3. ÎLE DE LA RÉUNION

Située dans le sud-ouest de l'océan Indien à 800 km de Madagascar, l'île de La Réunion fait partie, avec l'île Maurice et l'île Rodrigues, de l'archipel des Mascareignes. Autrefois nommée île Bourbon, l'île de La Réunion, d'une superficie de 2512 km², présente des paysages marqués par le volcanisme et la montagne. Au carrefour des influences de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe, l'île est une terre de métissage pour ses quelques 820 000 habitants, majoritairement installés sur les côtes.

La Réunion compte trois territoires labellisés, les Villes d'art et d'histoire de Saint-Paul et Saint-Denis, chef-lieu, ayant également approuvé une AVAP, et le Pays d'art et d'histoire des Portes du Sud qui regroupe les communes de Saint-Pierre et Saint-Louis.



EN BREF

PORTES DU SUD

124 000 habitants

SUPERFICIE

188,90 km²

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

depuis 2000

SAINT-PIERRE

80 823 habitants

SUPERFICIE

95,99 km²

30 MONUMENTS HISTORIQUES

2 classés, 28 inscrits

PORTES DU SUD / Saint-Pierre

« Donner les clefs de lecture aux habitants pour qu'ils s'approprient leur histoire »

Michel Fontaine
Maire de Saint-Pierre depuis 2001,
sénateur depuis 2011

Pouvez-vous nous présenter la naissance du Pays d'art et d'histoire des Portes du Sud ?

Fortes d'un passé commun et d'un patrimoine aussi riche que diversifié, les communes de Saint-Pierre et de Saint-Louis, qui formaient autrefois le quartier Saint-Etienne, au début du peuplement de l'île de La Réunion, ont décidé de demander le label à la fin des années 1990. Les deux villes ont reçu officiellement le prestigieux label le 9 septembre 2000, et constituent le Pays des Portes du Sud, premier Pays d'art et d'histoire à voir le jour en outre-mer. Après les premières années, la structure est portée administrativement et financièrement par la Ville de Saint-Pierre. Se retrouvant seule à financer le projet, la municipalité a décidé de recentrer ses actions uniquement sur son territoire depuis les années 2008-2009.

Quelle est la nature des actions mises en place par la Ville de Saint-Pierre ?

La Ville est très active dans le domaine culturel et la valorisation de son patrimoine reste un objectif important. Le but est de donner les clefs de lecture de la ville aux habitants par différents moyens et supports afin qu'ils s'approprient leur histoire. Le service patrimoine s'implique ainsi dans la formation de guides-conférenciers, expositions et éditions diverses, créations de plus de 25 thématiques de visites guidées, conférences aux flambeaux, interventions en milieu scolaire, ateliers « patrimômes » hors temps scolaire, mobile audio-guide...

Les Journées européennes du patrimoine permettent aux territoires labellisés de proposer des événements d'envergure afin de sensibiliser la population. À Saint-Pierre, la voie de la mise en lumière des monuments semble être privilégiée. Pouvez-vous nous en dire plus ?

En effet, nous organisons depuis trois ans maintenant la mise en lumière de sites patrimoniaux le temps d'une soirée. Friche d'usine sucrière inscrite au titre des Monuments historiques ou site naturel de la rivière d'Abord au cœur de la ville, le patrimoine est mis en scène grâce à l'intervention d'artistes locaux (vidéo-mapping, cinéma, BD-concert, projections vidéos, installations artistiques d'envergure, danse contemporaine...). Beaucoup a déjà été fait en matière de valorisation du patrimoine et le label y a grandement contribué. Nous allons bientôt passer un pallier important avec la réhabilitation de la maison Canonville du début du XIX^e siècle, au cœur du carré historique. « Saint-Pierre Patrimoine » y installera ses bureaux, un centre de documentation (regroupant déjà plus de 700 ouvrages), un espace pédagogique et surtout une exposition permanente à destination des habitants et des touristes. La Ville possèdera grâce à ce CIAP une vitrine ouverte sur son histoire et son patrimoine.

CONTEXTE

La naissance d'un port

En 1731, apparaît pour la première fois l'appellation de Saint-Pierre pour désigner le quartier de la Rivière d'Abord.

Ce nom lui est donné en l'honneur du gouverneur Pierre-Benoît Dumas qui encourage le développement du sud. Le 11 mars 1732, le gouverneur Dumas ordonne à un certain Choppy Desgranges, de dessiner le plan de la nouvelle cité. À cette époque, Saint-Pierre dépendait toujours de Saint-Paul et en 1735, le gouverneur Mahé de Labourdonnais laisse entrevoir une lueur d'espoir aux sudistes en estimant le besoin pour les habitants d'avoir un commandant rendant la justice et des magasins pour recevoir les denrées. Malheureusement, Labourdonnais repart pour la France, ses ordres ne sont pas entendus et de sérieux troubles s'ensuivent. Les habitants refusent de payer à Saint-Paul leurs redevances et de fournir des esclaves au service des corvées.

Ces événements incitent Labourdonnais et le Conseil Supérieur qui se réunit en fin mars 1736 à établir le quartier de Saint-Pierre et Saint-Louis. **Gabriel Dejean, secrétaire du Conseil Supérieur et propriétaire à Trois-mares, est chargé de proposer un plan pour la future ville, sur la rive droite de la Rivière d'Abord, à son embouchure.** Dejean est nommé Commandant de la nouvelle circonscription qu'il gouverne pendant plus de vingt ans. C'est lui qui préside à la naissance de la ville, lance la construction des Magasins de la Compagnie et du Vieux Gouvernement en même temps que des Marines sont établies sur la côte.

Un chemin et un service de transport sont créés de Saint-Pierre à Saint-Paul. Il passe par Saint-Louis et Saint-Leu mais l'auto-



Embarquement du sucre dans le port de Saint-Pierre, première moitié du XX^e siècle.

risation de « prendre pirogue et chaloupe » permet d'organiser une relation maritime : dès l'origine, on se préoccupe d'aménager le site naturel de l'embouchure de la Rivière d'Abord et son barachois pour faciliter et assurer l'abri des navires ainsi que le chargement des marchandises. **En 1854, débutent les travaux du port de Saint-Pierre.** Le gouverneur Hubert Delisle pose la première pierre d'un port qui doit ouvrir la commune sur le monde et plus particulièrement sur l'océan Indien. Seulement, le travail avance lentement et en 1867, le projet est abandonné. Saint-Pierre prend alors les devants et s'endette pour mener à bien ce qui devait être la clef de son succès économique.

En 1886, le port est enfin achevé et donne pendant quelques années un certain essor à la ville avant que des problèmes d'ensablement rendent son accès de plus en plus difficile. De plus, la concurrence du chemin de fer naissant, l'essor de la marine à vapeur avec des navires à fort tirant d'eau, l'ouverture du canal de Suez et la concurrence du nouveau port de la Pointe des Galets au nord-ouest font que le port de Saint-Pierre n'eut jamais le succès escompté.

Aujourd'hui, fier de son passé, le port de Saint-Pierre, agrandi, modernisé, est un port de pêche et de plaisance reconnu et un projet de construction d'un terminal de croisière pourrait donner une nouvelle dimension à la ville...



1. Enfants assis devant le radier de la rivière d'Abord, à l'entrée du port au début du XX^e siècle.
2. Maison Motais de Narbonne, sous-préfecture actuelle.
3. Omnibus devant la gare de Saint-Pierre vers la fin du XIX^e siècle.
4. Maison créole de Terre-Sainte.

L'iconographie, objet essentiel de transmission

Inscrits depuis 2010 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, les pitons, cirques et remparts millénaires sont les grandes stars du patrimoine réunionnais. Sans oublier un volcan qui se donne en spectacle quasiment tous les ans, le patrimoine naturel de l'île attire de nombreux touristes et est aussi très fréquenté par ses habitants. Cependant, la question du patrimoine culturel et de l'héritage que l'homme a laissé sur l'île mérite d'être posée. Bien que l'histoire humaine de l'île de La Réunion soit très jeune – l'homme y est arrivé il y a 350 ans – elle est à l'origine d'un patrimoine architectural riche et diversifié souvent difficile d'accès et dont de nombreux pans sont aujourd'hui méconnus.

La départementalisation de 1946 a contribué au confort d'une société moderne mais parfois au détriment de certains jalons architecturaux. Les paillotes, les maisons à pans de bois et les cabanons d'anciens esclaves ou engagés sont devenus rares. Les maisons créoles non classées disparaissent sous la pression foncière, les toits de bardeaux de tamarins sont remplacés par de la tôle moins onéreuse,... Pour toutes ces raisons, il n'est pas facile de mettre en place des visites guidées patrimoniales à La Réunion. ***D'où l'importance du discours d'un guide-conférencier qui « raconte » l'histoire et qui « montre » le patrimoine par le biais de l'image.***

Il est plus facile de comprendre l'histoire en montrant des images d'un patrimoine disparu. Saint-Pierre Patrimoine a depuis longtemps accumulé une base de données iconographique importante. Collections privées et sources institutionnelles comme l'Iconothèque Historique de l'océan Indien nous aident à élaborer des outils de transmission vers les différents publics. Des publications et expositions ont ainsi pu voir le

jour, à l'image de *Monuments Historiques* en 2006 (collection Patrimoine architectural de la Réunion), *Canne Bourbon, une histoire de la canne à sucre* en 2008 ou encore *1848, de l'ombre à la lumière. Une histoire des abolitions de l'esclavage* en 2010.

Face au succès de l'utilisation de l'image chez les plus jeunes, l'animateur de l'architecture et du patrimoine reçoit énormément de demandes pour la présentation de diaporamas en classe permettant d'illustrer des thématiques s'inscrivant dans les programmes scolaires. Lithographies, photographies et aquarelles permettent alors d'aborder, l'esclavage, la piraterie, l'histoire maritime de l'île de La Réunion, le destin funeste du petit train « lontan », la culture du café, l'industrie sucrière ou bien l'évolution de la maison créole, de la pailote aux constructions en béton du XX^e siècle. **Le cours n'est plus discours, il s'anime, fait rire, interpelle, choque, fixe les connaissances plus facilement.**

Patrimoine(s) en lumière

En 2013, Saint-Pierre Patrimoine a souhaité donner une dimension plus artistique aux Journées européennes du patrimoine en entreprenant la valorisation des vieux murs de l'usine sucrière de Pierrefonds sous un nouvel angle, celui de la mise en lumière. Ce projet, né d'une simple discussion entre l'animateur de l'architecture et du patrimoine, Pascal Laude, et la directrice du Centre d'art et collections de Saint-Pierre, Patricia Debolivier, a abouti quelques mois plus tard à la présentation d'installations artistiques avec comme fond de scène les murs et les cuves de l'ancienne usine. **Mêlant photographies, danse contemporaine, conte, musique, video-mapping sur un site en friche, la soirée a été un succès auprès d'un public familial conquis.**

L'année suivante, la thématique des 30^e Journées européennes du patrimoine faisant la part belle au patrimoine culturel



FOCUS... Une signalétique à destination des scolaires

Saint-Pierre compte près de 40 écoles, dont la moitié porte des noms de personnages illustres de l'île de La Réunion. Afin de faire connaître aux élèves l'histoire de ces figures célèbres, Saint-Pierre Patrimoine a pris l'initiative d'installer devant chaque école un panneau « silhouette » en 2013 et 2015. Cette signalétique grandeur nature, réalisée sur de la tôle épaisse imprimée, présente les personnalités qui ont donné leur nom aux écoles. Situés aux emplacements où les parents attendent leurs enfants ou à l'intérieur des écoles, ce dispositif a été à l'origine d'une certaine fierté pour chacun. Mieux comprendre qui étaient Flora Tristan, Pablo Picasso ou Jean Moulin, c'est mieux apprendre l'histoire de France. Mettre un visage sur des noms tels que Leconte Delisle, Evariste de Parny ou Célimène Gaudieux, c'est aussi mieux appréhender l'histoire de l'île, que ces réunionnais aient eu une renommée nationale ou régionale.

et naturel, la mise en lumière du site naturel de la rivière d'Abord, au cœur de la ville de Saint-Pierre, a été actée. Lieu où la ville a pris naissance au début du XVIII^e siècle, il abrite aujourd'hui des entrepôts de la Marine inscrits au titre des Monuments historiques. Il constitue un lieu de passage entre la ville et le quartier plus résidentiel de Terre Sainte, peu fréquenté de jour si ce n'est par quelques pêcheurs à la ligne ou des parents venant chercher leurs enfants à l'école. **Sa mise en lumière et en couleurs a permis aux Saint-Pierrois de redécouvrir le petit barachois avec émerveillement.**



Mise en lumière à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2013 et 2015 de l'usine sucrière de Pierrefonds et du site naturel de la rivière d'Abord.

Sur la façade de l'entrepôt Kerveguen, siège des Terres australes et antarctiques françaises, une histoire se dessine en direct accompagné d'un quatuor à cordes. Le public décide en interaction complète de la suite de l'histoire. Plus loin, la route est fermée et laisse les gens déambuler autour d'expositions photographiques d'hier et d'aujourd'hui. La nostalgie se mesure dans la lumière diffuse. Sur un pont des musiciens rythment les mouvements d'une danseuse suspendue dans l'air. Un graffeur finit une fresque géante, portrait d'un vieil habitant du quartier. Les lumières des lanternes flottantes se reflètent sur le bassin. Le patrimoine culturel ne fait plus qu'un avec le patrimoine naturel.

Là encore, le succès est au rendez-vous et incite la Ville à pérenniser la soirée qui est amenée à devenir un festival mettant à l'honneur la lumière et l'image. Près de 4 500 personnes ont assisté aux différents spectacles de 19 h à minuit. **Les avis étant unanimes : « la soirée est magique, poétique et surprenante ! L'endroit est exceptionnel ! On en redemande ».**

CHIFFRES CLÉS

> La Ville de Saint-Pierre montre son patrimoine à travers les réseaux sociaux et compte plus de 7 000 fans sur sa page Facebook Patrimoine Saint-Pierre.

> Journées européennes du patrimoine : entre 4 500 et 8 500 participants selon les années

ET DEMAIN ?

> Un espace d'interprétation pour tous les publics

À l'horizon 2017, la Ville ouvrira son CIAP dans les murs de la maison Canonville. Inscrite au titre des Monuments historiques depuis 1999, celle-ci a été construite vers les années 1800-1810 pour les sieurs Dejean et Rougemont, alors associés en affaires. Sa vocation initiale est celle d'une maison de commerce mais, durant la première moitié du XX^e siècle, elle devient le siège du dépôt central des rhums de Saint-Pierre. Bientôt, la Ville engagera sa réhabilitation pour y abriter une exposition permanente, un centre d'information et de documentation et un espace pour les ateliers pédagogiques. Outil de connaissance de l'environnement architectural, patrimonial, paysager et plus largement du cadre de vie, le CIAP de Saint-Pierre sera un outil culturel de proximité pour tous les publics : scolaires, habitants et touristes.



EN BREF

SAINT-DENIS

146 763 habitants

SUPERFICIE

142,8 km²

COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE DU NORD DE LA RÉUNION

197 883 habitants

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

depuis 2012

AVAP

approuvée en 2013

57 MONUMENTS HISTORIQUES

10 classés, 47 inscrits

SAINT-DENIS

« En trois ans de label, la question du patrimoine a totalement changé »

> Gilbert Annette
Maire depuis 2008

Sur quel constat vous êtes-vous appuyé afin de candidater au label Ville d'art et d'histoire ?

Capitale régionale de l'île de La Réunion, Saint-Denis est le réceptacle majeur des symboles historiques de tout ce territoire insulaire indien-océanique. Sa qualité architecturale méconnue tant de ses usagers que du reste du monde nécessitait un outil de mise en valeur global à la mesure de son importance. La réintégration de ce patrimoine dans le récit national semblait un devoir autant qu'une nécessité. Le label était un levier essentiel du travail de mémoire à engager pour la ville face à l'île et face au pays, autant que face à elle-même.

Dans quel contexte le label a été obtenu et mis en œuvre ?

Le label a été sollicité à la faveur de l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale, réélue en 2014, alors que la notion de patrimoine n'avait pas cours. Il a semblé intéressant de lancer une dynamique visant au développement touristique patrimonial à terme, puisque ce concept est nouveau. En effet, le tourisme est aujourd'hui entièrement orienté vers la nature au dépend de l'histoire des hommes. Désormais, l'idée que l'architecture et le paysage sont des témoins importants de la valeur de l'île, prend du poids et offre des perspectives au dynamisme économique futur.

Quels ont été les projets emblématiques portés depuis votre labellisation ?

Pour nous, le label est un remarquable outil développement territorial. Les Journées européennes du patrimoine sont ainsi

devenues un moment de transmission dynamique au lieu d'un constat poussiéreux, regroupant plus de 15 000 personnes en 2014. Nous avons signé une convention avec l'université pour mettre l'intelligence des chercheurs au service de celle du territoire, mais aussi avec la CINOR, collectivité d'agglomération dont nous faisons partie, qui a permis de nous associer pour soutenir la filière de feronnerie d'art (une des onze en France et seule des DOM) du lycée Bel-Air, de Sainte Suzanne, pour en faire une formation d'excellence. Cette convention, qui vise à relancer les métiers d'art, est née de la recherche d'expertises pour réaliser l'inventaire des balcons, barreaux et portails du territoire de la collectivité d'agglomération, en partenariat avec cette dernière. Notre volonté de sensibiliser le jeune public s'est également traduite par l'édition de deux jeux vidéo patrimoniaux pour smartphones et la programmation d'atelier d'écriture populaire, pour permettre à tous de « dire » la ville.

Avez-vous noté une évolution de la prise en compte du patrimoine par la population depuis l'obtention du label ?

En trois ans de label, la question du patrimoine a totalement changé. Avant le label, l'essentiel de la population était convaincue du total manque d'intérêt, en termes de mémoire, de Saint-Denis. La prise de conscience est, désormais, générale et dépasse largement les limites de la commune. Pour accompagner ce phénomène, un CIAP est absolument nécessaire et au plus vite dans un contexte ou même un service du patrimoine n'a jamais existé. L'extension en PAH pourrait s'avérer une perspective à terme, mais il est trop tôt pour en débattre. Stabiliser le label, lui offrir un service à part entière est déjà un bel enjeu.

CONTEXTE

Une capitale régionale, un métissage d'origine(s)

Suite à la prise de possession de l'île par la France en 1642,

le quartier de Saint-Denis voit le jour en 1668, trois ans après l'arrivée du premier gouverneur de l'île, Étienne Regnault. Ce dernier installe son habitation au bord de la rivière Saint-Denis en indiquant que c'est à cet endroit qu'il faut développer le principal poste de commandement de l'île. Par la suite, les premiers prêtres envoyés sur l'île bénissent les unions établies entre européens et femmes d'origines malgaches. C'est ainsi que l'île, qui n'avait pas de population endémique, voit le principe de son métissage entériné dès son origine.

Le 26 septembre 1738, Mahé de la Bourdonnais transfère les bureaux de La Compagnie des Indes Orientales en charge de l'administration de l'île Bourbon, de Saint-Paul à Saint-Denis ce qui en fait la capitale qu'elle est depuis lors. Au cours du XIX^e siècle, alors que l'esclavage a finalement été aboli et que les fortunes se sont faites avec le rebond du sucre sur le café et les céréales, les grandes familles construisent et font construire de nombreux bâtiments pour leur prestige et le fonctionnement de la colonie. L'État sera probablement d'un secours certain lorsque Joseph de Villèle, chef des Ultras à Paris sera l'homme fort de Louis XVIII et surtout de Charles X. La dynamique perdurera sous Napoléon III, période au cours de laquelle l'Hôtel de Ville est construit. Saint-Denis a abrité le premier port de l'île jusqu'en 1884. Sa perte a endormi la capitale qui ne se réveillera qu'après la Seconde Guerre mondiale.

Durant les Trente glorieuses, Saint-Denis connaît un déploiement urbanistique sans précédent. En 1948, pratiquement 90%



Détails d'une vue panoramique de Saint-Denis, lithographie de 1859 par Tirpenne, d'après un dessin de A. Roussin.

de l'habitat est en paille, en torchis et en bois vétuste (sans plancher). Cinquante ans plus tard, cet habitat a pratiquement disparu. Entre 1950 et 1978, l'effort de construction sera considérable dans tous les domaines : individuel, collectif, institutionnel et industriel. C'est au cours de cette période que les valeurs architecturales et paysagères de l'île seront fixées comme jamais, avec notamment l'ouverture de la route en corniche en 1963. **Aujourd'hui, la capitale de l'île, Saint-Denis, est tout à fait représentative du métissage des origines de son histoire** et exemplaire, à ce titre entre autres, au regard de nombreuses cités du monde.



CHIFFRES CLÉS

> Depuis son lancement en 2012 :
le parcours de la Ligne 11 a conquis plus de
500 personnes lors des différentes éditions des
Journées européennes du patrimoine.

Une ligne de bus pour comprendre la ville

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine de 2012, année de labellisation de Saint-Denis, un parcours en bus dans la Ligne 11 a été proposé afin d'offrir à ses usagers une vision d'ensemble de l'histoire de la ville. En effet, partant du Barachois (où est née la ville) pour rejoindre l'allée Coco des Camélias, en passant par la rue de Paris, les différentes époques de l'histoire de Saint-Denis se déclinent par les différents styles architecturaux rencontrés. Un parcours de visite a ainsi été créé en partenariat avec l'université de La Réunion et la Communauté intercommunale du Nord de La Réunion, afin de concevoir un habillage spécifique pour chacun des quinze arrêts du parcours, des bus mais aussi des dépliants horaires. **Il s'agit ici de la première signalétique pérenne et didactique élaborée à destination des usagers du territoire, faisant référence au label Ville d'art et d'histoire, et abordant les visions architecturales et territoriales du patrimoine.** Ainsi, chaque arrêt raconte succinctement l'histoire des monuments historiques classés ou inscrits rencontrés ou l'histoire même du quartier dans lequel il est situé.

Reprogrammée lors des Journées européennes du patrimoine de 2013, la visite dans la Ligne 11 s'est imposée comme une visite phare qui attire non seulement les dionysiens, mais aussi les habitants d'autres villes. Depuis 2014, la visite guidée est assurée par des personnes à mobilité réduite formées à la pratique de la médiation, afin d'associer à cette dynamique l'intégration des publics empêchés. Néanmoins, l'objectif reste de confier le guidage de la ligne 11 à des professionnels agréés, comme pour toutes les visites du label.

Le label a ainsi ouvert la voie à la sensibilisation des personnes en situation de handicap et notamment permis la programmation spécifique de visites en « blind » pour les-

quelles des personnes déficientes visuelles ont été associées en tant qu'experts pour expérimenter une autre façon d'appréhender la ville.

En 2015, le parcours de la Ligne 11 a été complété par de nouvelles visites guidées, à La Providence (qui constitue l'aboutissement du parcours en bus) et son fameux boulevard, à la Cité Vidot dont l'architecture populaire est typique des années 60 et enfin dans le parc de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts qui abrite à la fois un bâtiment du XIX^e siècle et un ensemble moderne de l'architecte Jean Bossu, tous deux inscrits au titre des Monuments historiques.

Écrire le patrimoine, où l'écrit populaire complète le commentaire scientifique

Les actions Ville d'art et d'histoire de Saint-Denis s'appuient sur trois axes : scientifique et technique, artistique et enfin, populaire. C'est dans le cadre de ce dernier qu'un atelier d'écriture ouvert au grand public a été initié lors des Journées européennes du patrimoine 2012. La proposition à tous d'écrire sur le patrimoine à partir d'ordinateurs mis à disposition pour cela, a justifié le prolongement de ces rencontres sous la forme d'un atelier hebdomadaire, dans le bureau du label au sein de l'ancien Hôtel de Ville. L'atelier regroupe une quinzaine de personnes depuis trois ans qui y évoquent Saint-Denis sous différents aspects, tout en variant les styles. **Sous la forme de nouvelles, de dialogues, de poèmes ou de mémoires, les écrivains amateurs disent la ville hors des sentiers réservés aux savants.**

Lors de l'atelier *Jean Bossu et l'architecture moderne à Saint-Denis*, les participants étaient en grande majorité dubitatifs

FOCUS...

Des jeux vidéo comme outils de sensibilisation aux patrimoines

Dès 2013, le service Ville d'art et d'histoire a commandité des jeux-vidéo relatifs au patrimoine de la ville. Le premier a été développé sous la forme d'un jeu de zombies et intitulé *Visiteurs de l'Hôtel de Ville*. Ce jeu, transposé sur smartphone en 2014, permet de découvrir l'ancien Hôtel de ville classé Monument historique en s'amusant. Son développement s'est avéré peu onéreux grâce à la bonne volonté et l'enthousiasme de son jeune créateur, Lionel Darie. L'année suivante, *Alerte Cyclone*, a été développé et transposé sur smartphone. Il porte sur la sauvegarde des essences végétales caractéristiques des quartiers de la ville. Le label souhaite continuer cette ligne de transmission ludique, non seulement par les jeux-vidéo (un nouveau jeu devrait sortir sous la forme d'une course de voitures dans le centre-ville) mais aussi sous d'autres formats.

quant à l'intérêt de tout ce béton et méconnaissaient le travail de cet architecte. Au fur et à mesure de l'avancement de l'atelier, les participants ont commencé à écrire et parler avec leur cœur de ce qu'ils voyaient dans la rue, à évoquer leurs sentiments, avec le ressenti de leur histoire familiale au cœur d'un Saint-Denis en perpétuelle construction.

Ainsi, au travers de ces ateliers, la population se réapproprie son histoire et la partage avec les autres membres du groupe d'écriture. La ré-acquisition de l'histoire fait que tout d'un coup, le bâtiment que l'on côtoyait dans les rues de Saint-Denis sans y prêter attention, apparaît sous un autre jour, plus proche. Et ce, qu'il soit un « Jean Bossu » pour les Trente glorieuses ou pour des bâtiments des XVIII^e, XIX^e ou XX^e siècle



permettant à ces Dionysiens, Dionysiennes de se construire, de regarder et d'apprécier maintenant les rues de leur ville différemment.

Chaque année, l'atelier publie deux recueils de textes illustrés par des artistes d'une association d'art contemporain implantée sur le territoire. L'exercice de l'illustration ne leur est pas toujours familier, mais offre toujours une vision parallèle, graphique qui ouvre le champ de l'expression de la ville.

Cette démarche amène les habitants à ne pas considérer leur cadre de vie comme une ville musée, mais comme une ville du XXI^e siècle où il fait bon d'être dans son histoire, de la connaître et de l'apprécier.

ET DEMAIN ?

> Des rencontres mensuelles pour les acteurs du patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine sont aujourd'hui la vitrine du label. En 2016, nous avons prévu d'en proposer une synthèse chaque mois. Au-delà de la vitrine, c'est l'occasion d'assurer une rencontre permanente avec le patrimoine sous toutes ses formes. Ces temps permettront aussi de réaliser la rencontre de tous les acteurs du patrimoine qui bénéficieront d'un rendez-vous régulier pour se rencontrer, débattre ou échanger. En juillet 2015, le Conseil municipal a ouvert le poste d'animateur de l'architecture et du patrimoine ce qui constitue autant une étape décisive pour l'ancrage du label qu'une validation politique et populaire. Le label Ville d'art et d'histoire a démontré sa légitimité en trois ans d'actions suffisamment pertinentes. La création d'un CIAP reste un enjeu à venir essentiel pour dire la ville à tous ses usagers et rappeler que Saint-Denis est une capitale régionale et qu'il est nécessaire de l'exploiter pour ce qu'elle est.

1. L'architecture de Jean Bossu vue par les street artistes Kid Kreol et Boogie lors des ateliers d'écriture.
2. Visites guidées de la villa Déramond-Barre (en haut) et de l'ancien Hôtel de Ville (en bas).
3. Réunion hebdomadaire de l'atelier d'écriture dans le bureau du label.



EN BREF

SAINT-PAUL

104 646 habitants

SUPERFICIE

241,3 km²

TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

214 106 habitants

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

depuis 2012

RÉVISION DU PLU

en 2012

23 MONUMENTS HISTORIQUES

2 classés, 21 inscrits

2 ZONES DE PRÉSUMPTION

de prescription archéologique

SAINT-PAUL

« L'étude, la valorisation et la transmission des patrimoines sont les mots d'ordre de notre label »

> Joseph Sinimalé
Maire depuis 2014

Comment est née la dynamique de reconquête du patrimoine à Saint-Paul ?

De son long passé, Saint-Paul a conservé un large patrimoine bâti sur son territoire, dont la valorisation est effective depuis une dizaine d'années, et possède aussi un important patrimoine caché qui ne demande qu'à apparaître au grand jour. Cela a été le cas, lorsque le cyclone Gamède a permis la mise au jour des tombes en dehors du cimetière marin en 2007. À partir de cette découverte, une discipline nouvelle s'est structurée à La Réunion : l'archéologie. Saint-Paul, en plus d'avoir été le berceau du peuplement de l'île Bourbon, allait devenir le berceau de la reconquête de son passé.

Quelle est la place donnée au label Ville d'art et d'histoire dans la politique de la ville ?

Suite aux découvertes de 2007, la municipalité d'alors, a mis en place un service dédié au patrimoine historique, dont le pinacle a été l'obtention du label Ville d'art et d'histoire en 2012. Dès notre arrivée, nous avons poursuivi et enrichi cette initiative en l'ouvrant à l'archéologie. Si le patrimoine bâti de la ville était connu, rien n'était moins sûr pour son patrimoine archéologique. Aussi, il convenait de mettre en valeur tous nos héritages, sans se précipiter, ni se noyer dans des discours approximatifs, chargés d'erreurs ou de contre-sens historiques. Pour nous, le label est avant tout un dispositif fiable qui permet de mener des actions de recherche de qualité dont la finalité est la valorisation des patrimoines.

Ainsi, sous la houlette de la Cellule Patrimoine Historique, nous souhaitons lancer un programme d'étude des patrimoines de Saint-Paul, en commençant par ceux qui sont le plus en danger. En parallèle, une carte archéologique pour notre commune qui, à terme, permettra un aménagement du territoire plus respectueux de notre richesse patrimoniale est en cours de constitution.

Trois ans après la labellisation de Saint-Paul, quelles orientations souhaitez-vous donner au label Ville d'art et d'histoire ?

Pour nous, l'étude, la valorisation et la transmission des patrimoines sont les mots d'ordre de notre label. Aussi, nous avons élaboré des actions de sensibilisation auprès des jeunes. Pour l'année scolaire 2015-2016, nous avons mis en place des ateliers périscolaires sur le patrimoine bâti des quartiers de Saint-Paul. Ils consistent en un recensement des patrimoines qui forment l'unité historique et sociologique d'un quartier. Par ce biais, nous voulons que les enfants des quartiers se saisissent des éléments patrimoniaux qui les entourent et auxquels ils ne prêtent pas attention. L'objectif est alors double, montrer la richesse du patrimoine des quartiers tout en favorisant les échanges intergénérationnels.

Pour conclure ce bref aperçu de nos ambitions pour le patrimoine Saint-Paulois, je dirais simplement que même si la voie est tracée, il reste encore du chemin à parcourir.

CONTEXTE

Le berceau du peuplement de Bourbon

L'île Bourbon est définitivement peuplée en 1663 par l'arrivée de Louis Payen et d'un autre Français inconnu, accompagnés par 10 malgaches, 7 hommes et 3 femmes. Ils se seraient installés au pied d'une grande falaise à l'arrière d'une bande de sable, à proximité d'une caverne entre la ravine Bernica et le cap Marianne, aujourd'hui située sur la commune de Saint-Paul. Rapidement, des querelles éclatent et les malgaches fuient vers les hauteurs de l'île. En 1665, Payen est remplacé par Étienne Regnault, commandant de la Compagnie des Indes Orientales nouvellement créée. Entre 1665 et 1667, Regnault et ses hommes édifient une chapelle au lieu aujourd'hui appelé Laperrière, où est célébré le premier baptême. Après le départ d'Étienne Regnault en 1671, l'île souffre de l'incurie de la Compagnie.

Rapidement, les habitants quittent les Roches pour s'installer sur les Sables, plus au sud, tandis que la Compagnie s'implique à nouveau dans la colonie en y implantant le café en 1715 et l'esclavage en 1724. C'est ainsi que s'amorce l'inexorable traite vers la colonie indo-océanique. La population augmente et atteint 530 Blancs et 2849 Esclaves en 1735. Ce phénomène traduit l'essor de la production et l'enrichissement de la colonie. **Ainsi, la Ville de Saint-Paul prospère avec la culture du café et du coton et s'urbanise pendant tout le XVIII^e siècle**, notamment avec la création de la Chaussée Royale. Malgré la crise qui touche l'exportation à la fin du siècle, et pendant toute la première partie du XIX^e siècle, Saint-Paul change peu. Après l'intermède anglais (1809-1815), la canne à sucre permet une relance rapide des activités agricoles, usinières et mari-



La maison Serveaux construite en 1930 accueille aujourd'hui le service culturel.

times. Depuis le littoral, la marée verte des cannes envahit les pentes jusqu'à 800 mètres d'altitude. Ainsi, la mutation industrielle initiée sur les propriétés des Desbassayns à Saint-Gilles Les Hauts par l'ingénieur Wetzell, s'étend à tout le territoire de la commune. Dès 1825, les premières usines fonctionnant à la vapeur sont construites tandis que d'imposants canaux sont creusés pour répondre au besoin d'eau des cultures. Le plus important d'entre eux est mis en chantier entre 1815 et 1830 sous la férule de la famille Lemarchand dans la Zone de Savanna.

Durant la première moitié du XX^e siècle, l'économie de la ville de Saint-Paul s'appuie principalement sur la canne à sucre dont les derniers centres de production ferment entre 1970 et 1995. En même temps que se délite la production sucrière, La Réunion se modernise suite à la départementalisation, à l'image de la route de la Corniche, construite en juin 1963 sous l'impulsion de Paul Bénard, nouveau maire de Saint-Paul. En 1969, après une longue éclipse, **Saint-Paul devient le chef-lieu d'arrondissement de la côte Ouest et sous-préfecture de La Réunion.**



1. Vue du cimetière marin (zone nord) depuis la plage.

2. Découverte d'une sépulture lors d'un chantier de fouille archéologique.

De l'étude à la valorisation, le cimetière de la Caverne

Le cimetière de la Caverne, plus connu sous le vocable de cimetière marin, est un élément incontournable du paysage de la ville, mais aussi de l'île. Suite au passage du cyclone Gamède au large de La Réunion à la fin du mois de février 2007, la découverte fortuite de sépultures oubliées provoqua une grande émotion et permit le lancement d'une opération archéologique en 2011 qui délimita les limites anciennes du cimetière.

Parmi les études réalisées sur ce site patrimonial, un inventaire et des analyses ont été menés sur des croix en fer mises au jour en 2012. Ces vestiges mobiliers risquaient de disparaître, rongés par la corrosion marine. L'étude de ce matériel archéologique a été présentée à l'Université de La Réunion en 2014 avant d'être restituée au public par le service patrimoine de la Ville de Saint-Paul dans le cadre des Journées européennes du patrimoine sur le thème *patrimoine culturel, patrimoine naturel*.

Une visite proposée aux habitants et aux touristes abordait ainsi les quatre aspects patrimoniaux présents dans le cimetière de la Caverne, à savoir :

- l'originalité du site, qui est le plus ancien site funéraire encore en usage et le seul à ne pas avoir officiellement connu la ségrégation esclavagiste ;
- les personnages importants de l'histoire de l'île ;
- la société de Bourbon à travers la culture matérielle funéraire ;
- les résultats des fouilles archéologiques.

Par la suite, le service Ville d'art et d'histoire s'est focalisé sur la culture matérielle funéraire pour la rendre plus accessible et expérimenter un angle de valorisation inédit. Ainsi, lors

d'un circuit organisé pour le collège du Bernica dans le cadre de l'opération *École ouverte*, deux aspects de l'histoire de La Réunion ont pu être révélés, les « petites gens » et l'histoire industrielle. Il s'agissait de montrer les savoir-faire techniques des habitants et leurs limites, grâce aux croix en fer. L'objectif de la visite était aussi de montrer qu'en travaillant sur la mort, les chercheurs touchent au plus près l'intimité des personnes et par conséquent, à ce qui fait l'essence même de sa culture. Ce temps d'échanges a été l'occasion de montrer les velléités de chacun à se différencier, même dans la mort, mais aussi la mutation des ambitions ségrégationnistes raciales en distinction socio-culturelles après l'abolition de l'esclavage en 1848.

Les Journées nationales de l'archéologie à Saint-Paul

Les Journées de l'archéologie sont une manifestation nationale organisée par l'Institut national de la recherche archéologique préventive (INRAP) depuis 2010 avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication. Ces journées sont organisées depuis 2012, sous l'égide de la Direction des affaires culturelles de l'océan Indien. La Ville de Saint-Paul y participe depuis son commencement. En effet, la volonté de promouvoir le patrimoine archéologique par le biais des Journées nationales de l'archéologie fait suite aux fouilles de sauvetage du cimetière marin en mars 2007. Cette intention s'est poursuivie par le sondage effectué sous la rue Lenormand à la suite de la découverte fortuite d'une dalle en pierre taillée dans cette rue des abords directs de la mairie de Saint-Paul en 2010. Enfin et surtout, ce projet est motivé par la découverte de ce qui semble être un cimetière d'esclave lors du diagnostic archéologique programmé du cimetière marin en 2011.

Ainsi, la municipalité de Saint-Paul a organisé les Journées nationales de l'archéologie, pour la troisième fois consécutive,

FOCUS...

Le Vieux-Saint-Paul

Le site d'établissement des premiers colons venus s'installer à Bourbon est traditionnellement localisé sur le territoire de Saint-Paul. Aujourd'hui, la connaissance de sa localisation exacte passe inmanquablement par l'archéologie. Ainsi, en juillet 2015, une opération de fouille a débuté sur le site dit du Vieux Saint-Paul. Appelée à se pérenniser, cette action ne pourra se concrétiser qu'avec le soutien de la population voisine du site archéologique. Dans ce cadre, un atelier de sensibilisation à l'archéologie a été mis en place dès la rentrée. Il s'adresse aux enfants de 9 à 11 ans et se découpe en trois phases de travail. Dans un premier temps, une sensibilisation à ce que recoupe l'archéologie est dispensée au sein même des écoles, en s'appuyant sur le soutien des enseignants et des temps d'activités périscolaires (TAP). Dans un second temps, les enfants sont emmenés sur le site archéologique fouillé en juillet afin d'illustrer les données vues en classe. Enfin, dans un dernier temps, les enfants restituent, sous la forme qu'ils souhaitent, le résultat de cette action et ce qu'ils ont ressenti.

les 6 et 7 juin 2014, sur l'esplanade de l'usine de Vue-Belle, ancien site de chargement des cannes à sucre vers les usines de conception du sucre. **L'objectif de cette manifestation était de promouvoir une vision et des pratiques patrimoniales nouvelles notamment auprès du jeune public.** Ainsi, le 6 juin a été réservé aux activités avec les écoles primaires du quartier, et le 7 juin, à des actions destinées au grand public.

Les activités proposées étaient à la fois théoriques et pratiques. En effet, le public assistait à une présentation des méthodes et techniques de fouille archéologique, puis les enfants étaient

1. Atelier d'initiation aux fouilles archéologiques à l'occasion des Journées nationales de l'archéologie avec une classe de CM2.
2. Un chantier de fouille en zone de de présomption de prescription archéologique.



invités à l'atelier de pratique archéologique. Dans un bac de sable, des « objets archéologiques » enterrés doivent être mis en évidence par les enfants. Pour compléter le travail de l'archéologue, les participants réalisaient également un relevé des artefacts découverts. Enfin, les visiteurs avaient la possibilité de visionner un diaporama présentant les différentes opérations archéologiques ayant eu lieu sur la commune de Saint-Paul, de la batterie « neuve » du Front de mer (2007) au diagnostic archéologique programmé du cimetière marin (2011) sans oublier le diagnostic archéologique préventif de l'usine de Grand-Fond (2014).

CHIFFRES CLÉS

En 2014 :

- > Journées nationales de l'archéologie : 100 visiteurs
- > Journées européennes du patrimoine : 2 800 visiteurs

ET DEMAIN ?

L'archéologie, une fabrique du patrimoine saint-paulois

La valorisation du patrimoine saint-paulois passe nécessairement par ce qui fait son originalité : son patrimoine archéologique. Ainsi, sa promotion s'articule autour de trois axes majeurs. Le premier étant sa mise en valeur auprès du jeune public, durant et hors-temps scolaire, par des actions de sensibilisation à ce patrimoine non renouvelable qu'est l'archéologie. Le second volet de valorisation est celui de la création de supports techniques et de médiation sur tous les sites archéologiques explorés et recensés, avec pour but de produire une base de connaissance permettant la découverte de ces espaces sensibles. Enfin, le dernier aspect de ce programme de promotion est la création et la diffusion d'un programme de guidage sur les sites déjà explorés de la commune sous une forme dématérialisée, que nous voulons interactive et ludique.



0 5 km

VPAH : Saint-Pierre

VPAH en projet : Fort-de-France

AVAP en cours : Saint-Pierre, Fort-de-France, Les Trois-Îlets

4. MARTINIQUE

La Martinique est située au centre de l'archipel des Petites Antilles séparant la mer des Caraïbes de l'océan Atlantique. Sur un territoire restreint de 1128 km², l'île présente des reliefs particulièrement marqués par plusieurs jeunes édifices volcaniques au nord et plus anciens au sud, séparés au centre de l'île par la plaine du Lamentin. L'île qui a vu naître Aimé Césaire compte aujourd'hui plus de 394 000 habitants et possède l'une des densités de population les plus élevées d'outre-mer.

Son chef-lieu, Fort-de-France, est engagé dans une démarche de candidature au label Ville d'art et d'histoire dont l'unique représentant martiniquais est, à ce jour, la ville de Saint-Pierre. Ces communes ont également initié l'élaboration d'une AVAP, au même titre que Les Trois-Îlets.



EN BREF

SAINT-PIERRE

4 341 habitants

SUPERFICIE

38,72 km²

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS NORD MARTINIQUE

110 500 habitants

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

depuis 1990

PLU APPROUVÉ

en 2013

15 MONUMENTS HISTORIQUES

5 classés, 10 inscrits

SAINT-PIERRE

« Le premier territoire labellisé Ville d'art et d'histoire d'outre-mer »

> Christian Rapha
Maire depuis 2015

Votre nouvelle équipe municipale a été élue récemment (mars 2015). Quelles sont vos ambitions pour le patrimoine pierrotain ?

Suite à notre élection, nous avons vivement manifesté notre volonté de poursuivre les actions de mise en valeur du patrimoine, très tôt identifiées comme étant prioritaires. L'une des premières décisions que nous avons prise concerne la sauvegarde du label Ville d'art et d'histoire, porté par la ville depuis 1990, nous orientant ainsi vers sa reconduction aux termes des dix dernières années de convention. La municipalité marquant alors sa volonté de permettre aux Pierrotains de se réconcilier avec leur patrimoine et leur histoire. Nous entendons ainsi manifester notre profond désir de voir la population pierrotine et martiniquaise s'approprier cet héritage culturel et historique exceptionnel.

Par quelles actions s'est traduite cette sauvegarde du label Ville d'art et d'histoire ?

Nous menons de front des actions dans le but de conforter les services de l'État ainsi que la population dans la sincérité de notre démarche, tout en témoignant de la dynamique que nous souhaitons impulser. À ce jour, l'installation de plaques Monuments historiques sur l'ensemble des sites protégés de la ville est en cours, tout comme le lancement d'une procédure visant la suppression des panneaux publicitaires aux abords des Monuments historiques. Nous souhaitons également recruter un attaché de conservation du patrimoine en charge des

collections du musée et ouvrir un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

De plus, nous avons acté par délibération la mise en place d'une AVAP dont l'étude bénéficiera du soutien financier de la DAC et de la Région Martinique.

Quelle est la nature de votre partenariat avec la DAC Martinique ?

Nos ambitions seront matérialisées par la signature d'une convention triennale de développement culturel entre la DAC Martinique et la Ville de Saint-Pierre. Cette dernière a pour objectif de formaliser l'accompagnement des services de l'État dans le développement culturel, artistique, patrimonial, architectural et archéologique de la Ville d'un point de vue financier, technique et méthodologique. Une attention particulière est accordée au bâtiment du musée volcanologique Franck Perret ainsi qu'à ses collections : rénovation du clos et du couvert, sécurisation des vitrines dans lesquels sont exposées les collections, réflexion sur l'orientation scientifique que prendra la structure au terme de sa rénovation.

Pour finir, une réflexion concernant le développement touristique est également en cours, en collaboration avec une première agence de voyage et le service du patrimoine - Ville d'art et d'histoire. À terme, nous proposerons un nouveau circuit patrimonial débouchant sur deux des ruines emblématiques de la ville qui se trouvent au cœur du premier quartier historique.

CONTEXTE

Le « Pompéi martiniquais »

Le 15 septembre 1635, au nom du Roi de France, Pierre Belain d'Esnambuc, gouverneur de Saint-Christophe, s'empare de la Martinique restée jusque-là en pleine possession de ses premiers occupants amérindiens. Il fait bâtir un fort à l'embouchure de la rivière Roxelane. Le site est idéalement placé entre deux cours d'eau, offrant un approvisionnement en eau douce, un accès facile par la mer et une terre fertile où cultiver des vivres. La colonie s'organise autour du fort Saint-Pierre qui donne son nom au bourg puis au quartier. Les concessions octroyées aux habitants et l'activité portuaire florissante conduisent à un développement du bourg vers le sud de la rade favorisant la naissance du quartier du Mouillage.

À la fin du XVIII^e siècle, la ville trouve ses limites définitives. Elle possède désormais trois quartiers principaux : le Fort, le Mouillage et le Centre, ce dernier né de la jonction des deux premiers. Au début du XX^e siècle, Saint-Pierre est une ville moderne, premier port marchand et siège des richesses de l'île, considérée comme l'une des plus attrayantes des Petites Antilles. Elle est érigée en capitale culturelle et économique de la Martinique. **L'eau y coule en permanence, alimentant dans toute la ville. Ses caniveaux, sources et fontaines lui valent le surnom de « Venise Tropicale ».** Son jardin botanique, abritant environ 500 espèces différentes, est également mondialement connu.

La cité cesse brutalement d'exister le 8 mai 1902 lors de l'éruption de la Montagne Pelée, qui fait disparaître en un fracas toute trace de vie humaine. Environ 28 000 personnes



Vestige du cachot de Louis Cyparis dans l'ancienne prison de la ville.

meurent sur place ou sur les nombreux navires qui mouillaient dans la rade. Au milieu de cette catastrophe naturelle, seul un homme, Louis Cyparis, emprisonné au moment du drame dans l'un des cachots de la prison, a pu officiellement survivre à ses blessures.

En 1923, Saint-Pierre, jusque-là rattachée à la commune du Carbet, retrouve son statut de Ville. Dès lors, la reconstruction des bâtiments essentiels au développement d'une cité devient la priorité de la nouvelle municipalité qui s'attèle, soutenue par de nombreux bénévoles, à les rebâtir à l'image de l'Hôtel de Ville ou de la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption. L'effort de consigner en un seul lieu plusieurs objets et photographies représentatifs de l'ampleur de la catastrophe, dans le but de les présenter aux visiteurs, revient au vulcanologue Franck Alvord Perret. Ce dernier construit en 1933 le Musée volcanologique et historique de la ville, devenu depuis propriété de la commune. Cette initiative est complétée dès les années 1970 par une première vague de protection d'une partie des ruines au titre des Monuments historiques.



1. Atelier "Vert la Ville" mené par l'AMISOP. à l'occasion de la Semaine de découverte du patrimoine 2014 sur le thème du patrimoine naturel.
2. Atelier pédagogique avec un groupe de cycle 3 à la Maison de la Bourse (service patrimoine).

La Semaine de découverte du patrimoine

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le service patrimoine a initié la Semaine de découverte du patrimoine. Cette dernière constitue un excellent exemple d'action menée à Saint-Pierre à destination de l'ensemble des établissements scolaires de la ville, offrant ainsi la possibilité aux élèves de découvrir en avant-première les visites et ateliers qui seront proposés au grand public au cours du week-end. *Chaque année, la municipalité propose un programme adapté à la réalité du patrimoine de Saint-Pierre, accolé à la thématique nationale.*

La Semaine de découverte du patrimoine mise en place à l'attention des élèves scolarisés à Saint-Pierre présente un double avantage. Elle permet de bénéficier d'une organisation rigoureuse et sans frais engagés par l'établissement afin de découvrir à son rythme le patrimoine de la ville en fonction d'une thématique précise, et surtout, de pouvoir se rendre sur d'autres sites représentatifs du patrimoine martiniquais en famille au cours du week-end des Journées européennes du patrimoine.

Bien au-delà de la mission de sensibilisation et de la valorisation du patrimoine poursuivie toute l'année scolaire, cette première action est l'occasion d'une première prise de contact entre l'équipe du service pédagogique, les élèves et leurs encadrants. L'organisation de cette manifestation est aussi l'occasion pour les élèves de découvrir à travers des visites guidées ou des ateliers pédagogiques un patrimoine de proximité qu'ils côtoient quotidiennement.

C'est ainsi que des édifices et des sites protégés au titre des Monuments historiques ont été découverts par les élèves en 2013, que des visites et ateliers répondant à la thématique du

patrimoine naturel ont été organisés en 2014 et qu'un circuit retraçant l'histoire de la ville, de ses premières constructions à la modernisation des techniques du bâti ancien a été proposé en 2015.

Un futur CIAP en cœur de ville

Dans le cadre d'une redynamisation générale de son tissu urbain et de son centre-bourg, la Ville de Saint-Pierre a pour ambition de développer des offres commerciales, touristiques et culturelles à l'attention des populations locale et touristique. Sous l'impulsion du Grand Saint-Pierre (Région Martinique), ce projet se décline en plusieurs opérations parmi lesquelles s'inscrit la construction d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Il s'agit pour la municipalité de se doter d'un équipement culturel au service d'une politique de valorisation, de sensibilisation et de formation à l'architecture et au patrimoine portée par le label Ville d'art et d'histoire.

Cet équipement culturel s'adresse à la population locale ainsi qu'aux touristes nationaux et internationaux à travers l'organisation d'ateliers pédagogiques ou d'actions de sensibilisation au patrimoine et à sa conservation. Située idéalement au cœur de quartier du centre dans la rue Victor Hugo, la Villa Sainte-Anne (actuel emplacement de l'office du tourisme), offre une opportunité forte pour l'installation du futur CIAP. Elle permettrait ainsi à la ville de compléter et d'harmoniser une offre touristique et culturelle déjà présente, en proposant aux visiteurs un véritable parcours cohérent à travers la ville : office du tourisme, CIAP, musée, ruines.

Implanté en 1933 à l'initiative du vulcanologue Franck Perret, le musée de Saint-Pierre a, quant à lui, pour vocation de présenter aux visiteurs l'histoire de la Ville avant, pendant et

FOCUS...

Des chantiers d'insertion pour réhabiliter le patrimoine

L'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) pour la Réhabilitation des sites patrimoniaux de la ville de Saint-Pierre confié à l'Association martiniquaise pour l'insertion sociale et professionnelle (AMISOP) accueille 15 salariés polyvalents de 19-52 ans, issus de la ville et des communes voisines du Prêcheur et du Morne-Vert, depuis le 15 décembre 2013. L'ACI, en plus de favoriser l'investissement durable des participants dans une action sociale d'utilité patrimoniale, culturelle, touristique et économique incitant chacun à devenir acteur de son développement et du développement de la ville permet à des personnes de tous âges d'acquérir et de développer des compétences ciblées dans le bâtiment conventionnel et le bâti ancien. Une formation professionnalisante d'agent d'entretien du bâtiment, option bâti ancien dispensée *in situ* par l'AFPA est complétée de façon opérationnelle par l'assistance technique de spécialistes et architectes de la Société méditerranéenne de bâtiment et rénovation (SMBR) et de l'Atelier dédale. Un travail minutieux de maintenance est réalisé sur huit sites, fontaines, jardins et édifices symboliques protégés ou non classés des quartiers historiques du Mouillage, du Centre et du Fort. Il inscrit le travail des salariés engagés dans une dynamique de métamorphose urbaine, culturelle, sociale et touristique de la Ville d'art et d'histoire de Saint-Pierre.

après la catastrophe de 1902 au travers des textes, photographies et objets. Ce bâtiment fait aujourd'hui l'objet d'un projet de réhabilitation mené en parallèle d'une réflexion sur le contenu scientifique de la structure.



1. Reprise du blocage du mur de la fontaine Ernoult.
2. Visite guidée du théâtre de Saint-Pierre avec un groupe d'enfants.
3. Musée volcanologique Franck A. Perret de Saint-Pierre.
4. Les écoles primaires de la ville en visite à la Maison de la Bourse pour y découvrir une exposition.

ET DEMAIN ?

> Vers une nouvelle convention

Au terme d'un premier bilan, le label Ville d'art et d'histoire porté par la municipalité a fait l'objet d'une première reconduction en 2003. Cette dernière convention est aujourd'hui arrivée à échéance. Son renouvellement est pensé comme un engagement fort envers la population locale, mais aussi auprès de l'État. Un bilan faisant état des actions ainsi que des différents projets urbains, architecturaux et paysagers réalisés au cours des dix dernières années a d'ores et déjà été entamé par l'animatrice de l'architecture et du patrimoine. Au plus tard, la Ville souhaite présenter le renouvellement de sa convention au cours du mois de novembre 2015. De nouveaux objectifs et de nouvelles thématiques sont définis dans cette convention, à savoir, l'augmentation des actions à l'attention de la population locale et des visiteurs, le développement des ateliers artistiques et culturels, la création de nouveaux outils pédagogiques et de sensibilisation aux patrimoines.



EN BREF

FORT-DE-FRANCE

92 768 habitants

SUPERFICIE

44,21 km²

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE

150 000 habitants

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

dossier achevé en 2014, démarche de
candidature en cours de relance

AVAP

en cours d'étude

29 MONUMENTS HISTORIQUES

6 classés, 23 inscrits

CONTRAT DE VILLE

signé en juin 2015

FORT-DE-FRANCE

« Un héritage commun, une promesse d'avenir »

> Didier Laguerre
Maire depuis 2014

Quelle est la place donnée au patrimoine dans les politiques de la ville ?

Je considère le patrimoine comme une valeur citoyenne et identitaire qui constitue notre héritage commun, à la fois multiple et extrêmement riche. Fort-de-France n'a cessé de vouloir donner à comprendre la ville aux Foyalais, aux Martiniquais et aux visiteurs au travers d'une politique de rénovation urbaine soutenue, de valorisation des sites, places et lieux de mémoire et d'entretien des monuments. Notre objectif est de redonner vie aux mémoires des quartiers qui font la ville, pour transmettre ce qui en fait son sel, faire connaître les repères qui ont façonné le visage de Fort-de-France et de ses habitants.

Comment est né votre projet de candidature au label Ville d'art et d'histoire ?

Initié dans le cadre de notre Grand Projet de Ville, la démarche d'obtention du label Ville d'art et d'histoire a fait l'objet d'études et d'un rapport de candidature achevé en 2013. Le projet a connu un coup d'arrêt en 2014-2015 du fait d'un calendrier politique et administratif contraignant, de priorités autres et de changement de portage. Notre volonté demeure cependant, et l'initiative de l'ANVPAH & VSSP visant à mettre en avant le patrimoine des villes et des îles des Caraïbes, des Amériques et de l'océan Indien à l'occasion du Salon international du patrimoine 2015 offre une opportunité de relance indéniable et bienvenue.

Si le label constitue un moyen et non une fin, il n'en demeure pas moins important pour organiser une stratégie et mobiliser des énergies autour d'une ambition partagée mise au service de tous.

Fort-de-France est déjà fortement engagée dans le champ de la culture et du patrimoine, pouvez-vous nous présenter des initiatives et partenariats existants ?

À la vérité, Fort-de-France est déjà et pleinement une ville d'art, d'histoire et de cultures. Ainsi, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la découverte des quartiers populaires qualifiés d'« informels » de Fort-de-France connaît un important succès. Nous souhaitons également inscrire Fort-de-France dans un projet de valorisation des forts et fortifications de la Martinique et de l'ensemble de la Caraïbe, depuis Port-Rico jusqu'à Saint-Vincent et Grenade. Enfin, l'engagement fort de la Région Martinique à Fort-de-France nous a permis d'achever le Musée du Père Pinchon, consacré aux collections d'entomologie, d'engager la rénovation de l'emblématique lycée Schœlcher, site prestigieux où Aimé Césaire a étudié et enseigné, de développer le musée d'anthropologie ou encore de soutenir la programmation d'un espace caribéen d'art contemporain.

CONTEXTE

Ville d'élégance et d'espérance

Héritage colonial et promontoire insulaire, surgie de la mangrove, terre d'accueil des exilés de la plantation, Fort-de-France est une cité métissée qui brasse les origines du monde et les croyances dans une mosaïque de quartiers aux fortes personnalités. Fondée au XVII^e siècle sur un site choisi pour sa position favorable au nord d'une des baies les mieux protégées de l'île et de la Caraïbe, Fort-de-France a surmonté bien des épreuves au cours de son histoire. Ville de garnison, ville coloniale, Fort-de-France présente la singularité de compter sur son territoire pas moins de trois forts militaires, dont un de type Vauban, ainsi qu'une architecture religieuse riche et variée. Le drame de 1902 avec l'éruption de la Montagne Pelée et la disparition de Saint-Pierre provoque le basculement de Fort-de-France dans un rôle de capitale martiniquaise, juxtaposant dans une formule sociétale inédite les attributs de la colonie avec la misère du peuple affranchi.

Fort-de-France est aussi une création politique, au sens le plus noble. Fondamentalement façonnée au XX^e siècle par ses deux maires emblématiques, Victor Sévère puis Aimé Césaire, la ville a réellement confondu son destin et sa notoriété avec le second, homme de lettres, poète et dramaturge, qui en a présidé les destinées de 1945 à 2001. Au cours de ce même siècle, Fort-de-France voit sa population plus que quintupler, en accueillant notamment les masses rurales paupérisées de l'île, remplies d'espérances. Elle passe ainsi du simple statut de ville de garnison et de chef-lieu d'une colonie (du XVII^e au XIX^e siècle) au rang de ville capitale au sein de la Caraïbe. À l'issue d'une véritable rédemption identitaire, au cours de la seconde moitié



La fontaine Gueydon et le canal
Levassor en 1856.

du XX^e siècle, **Fort-de-France assume désormais son rôle de carrefour culturel en bordure de l'Atlantique, entre Afrique, Amériques et Europe.** Elle constitue aussi, par son attractivité et sa modernisation, la capitale d'une agglomération du centre de la Martinique et d'un « Pays-Martinique » en pleine mutation, en pleine modernisation.

Fort-de-France peut également s'enorgueillir d'un riche patrimoine littéraire. La ville a inspiré écrivains et poètes et a donné lieu à des évocations et à des peintures qui vont de la satire à la comédie de scènes populaires, de la dénonciation à la critique. **En 1939, l'œuvre majeure d'Aimé Césaire, le Cahier d'un retour au pays natal consacre Fort-de-France dans le théâtre des littératures et des poésies du Monde.** Mais Fort-de-France, ce sont aussi ses musiciens et artistes au talent remarquable qui ont fait la renommée de la ville, et au-delà, de toute l'île.



L'espace muséal Aimé Césaire inauguré en 2013.

FOCUS...

Sur les traces d'Aimé Césaire

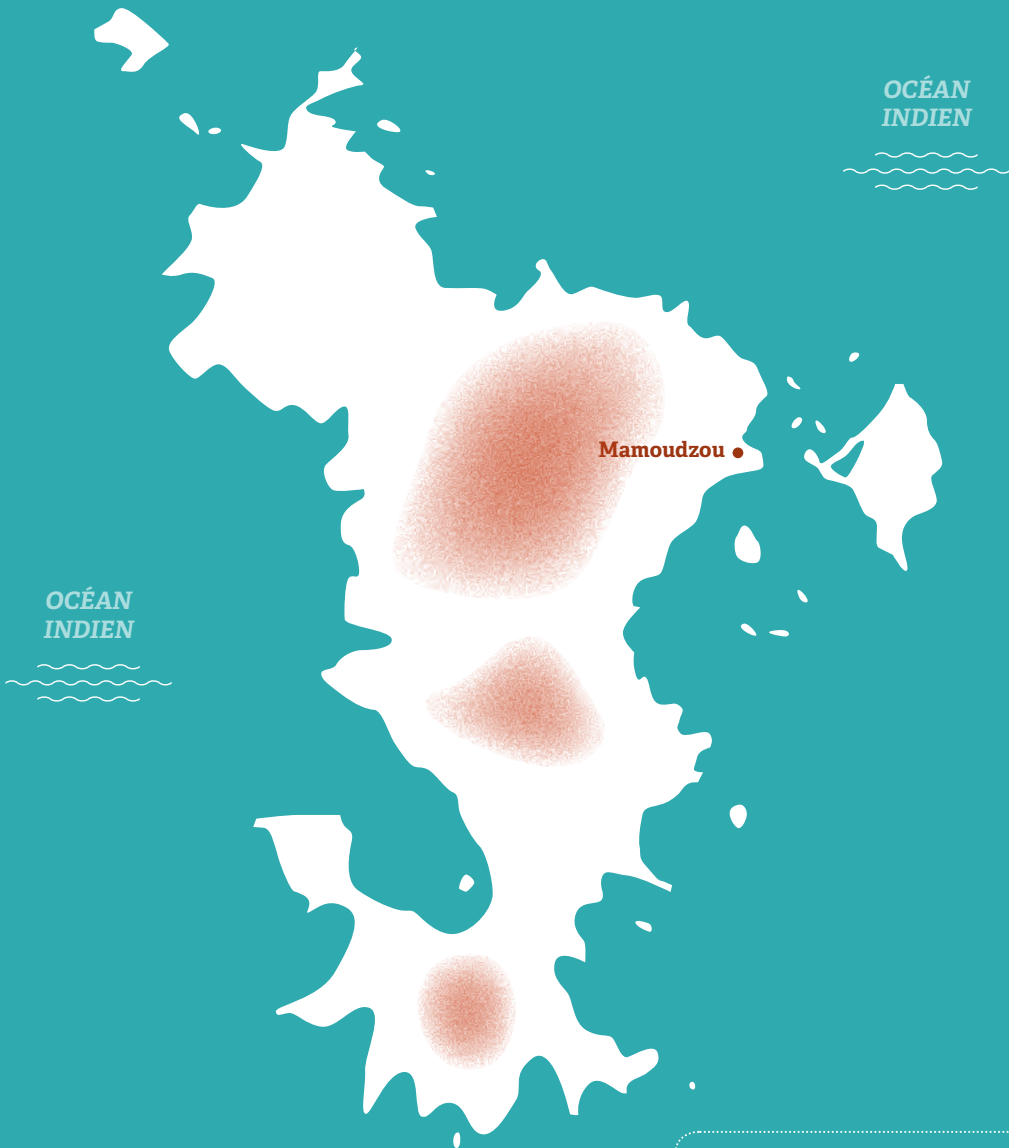
Homme politique et homme de lettres, Aimé Césaire a laissé à notre humanité un héritage dont les valeurs transcendent le temps et l'espace. Il constitue pour tout martiniquais un homme-monument, une éthique de pensées, un modèle d'engagement. Célébrer et magnifier le patrimoine et la culture, c'est rappeler l'inspiration d'un homme qui a présidé aux destinées de Fort-de-France pendant 56 années, de 1945 à 2001, revisiter son legs, poursuivre sa trace... En 2014, la Ville et l'UNESCO, avec le soutien de la Région et de l'État, ont organisé à Fort-de-France l'exposition et le symposium *Césaire, Neruda, Tagore, pour un universel réconcilié*. Auparavant, le bureau d'Aimé Césaire, situé au premier étage de l'Hôtel de Ville avait été inauguré. La Ville a aussi fait l'acquisition de la demeure familiale d'Aimé Césaire ; une fondation dédiée y propose des actions de médiation afin de mieux connaître l'homme, sa pensée et son œuvre. Enfin, le prochain rendez-vous avec Aimé Césaire pourrait être un hommage permanent sous forme de statue, entre la Savane et le Parc Culturel qui porte son nom.

Poursuivre la réhabilitation du patrimoine bâti, de l'OPAH à l'AVAP

Entre OPAH et ravalement de façades, réhabilitation d'édifices patrimoniaux et police des immeubles, les initiatives en faveur des patrimoines sont nombreuses. Au travers de l'OPAH, la Ville a mobilisé des fonds importants (plus d'un million d'euros par an) auprès de l'État et des collectivités. Ce processus génère un habitat diversifié, le développement de savoir-faire en réhabilitation à haute valeur ajoutée, un développement économique non-délocalisable lié à tous les métiers du patrimoine : architectes, géomètres, techniciens, artisans, marchands de matériaux, notaires, agents immobiliers...

De la première OPAH des « Terres Sainville à Vivre Foyal » à l'OPAH « Portes Caraïbes et du Cœur de Ville », les procédures se sont intensifiées et spécialisées. **Elles intègrent un volet qualitatif important de la politique de la Ville** tel que la lutte contre la vacance, la modération des loyers, la résorption de l'insalubrité et, bien sûr, la préservation du patrimoine bâti. À ce titre, le partenariat de la DAC Martinique a permis dans l'OPAH « Cœur Foyal » de contribuer au financement de plus de 20 immeubles soumis aux Travaux d'Intérêt Architectural, préfigurant l'AVAP que projette la Ville.

Engagée en 2015, l'étude de l'AVAP et l'instauration de la Commission locale permettent d'envisager sa mise en œuvre en 2016. Les objectifs de préservation et de valorisation du patrimoine bâti seront prioritairement mobilisés sur les quartiers de la ville basse. Dans un contexte de tension foncière et de pression immobilière dans des quartiers où figurent encore des îlots et des immeubles anciens dégradés ou vétustes, l'enjeu est bien de **positionner l'habitat réhabilité comme un levier de développement durable, d'appropriation du patrimoine et d'urbanisme pacifié.**



0 5 km

Projet de PAH
à l'échelle du département

5. MAYOTTE

Située dans l'océan Indien, dans le canal du Mozambique, entre Madagascar et la côte sud-orientale de l'Afrique (Tanzanie), Mayotte fait partie de l'archipel des Comores. Elle comporte une île principale, Grande Terre, deux îles secondaires réunies par une digue, le Rocher de Dzaoudzi et Petite-Terre, et une trentaine d'îlots. Mamoudzou, aujourd'hui chef-lieu administratif, est implanté sur Grande Terre, mais l'emplacement historique du pouvoir pré-colonial et colonial est situé sur le Rocher.

Mayotte est le 101^e département français, le dernier à avoir été constitué. Son dynamisme démographique est le plus grand (4,5 fois celui de la métropole), endogène mais aussi dû à l'immigration clandestine depuis les Comores. De ce fait, la population est particulièrement jeune : six mahorais sur dix ont moins de 25 ans. Cette caractéristique détermine la priorité de l'action culturelle et celle du Département d'art et d'histoire en projet : la jeunesse.



EN BREF

MAYOTTE

220 000 habitants

17 COMMUNES

SUPERFICIE

375 km²

2 MONUMENTS HISTORIQUES

2 inscrits

MAYOTTE

« le patrimoine est ici, plus encore qu'ailleurs, un élément indispensable à un futur construit et non subi »

> M. Soibahadine Ibrahim Ramadani
Président du Conseil départemental
de Mayotte depuis 2015

Quels sont les engagements du département dans le champ des patrimoines ?

Conserver et mettre en valeur les patrimoines a depuis longtemps été inscrit parmi nos objectifs. C'est ainsi qu'ont été initiées la Maison du Patrimoine qui a collecté des œuvres matérielles et surtout immatérielles, un recensement du patrimoine des communes et des fouilles archéologiques. Nous avons aussi développé l'action des Archives départementales, qui possèdent un service dévolu aux archives orales, et encouragé la diffusion des productions des troupes associatives de chorégraphie du *debaa* mahorais (photographie ci-contre), musique et danse féminines, qui connaît un grand succès international. C'est aussi dans cette perspective de valorisation que nous avons engagé, avec le concours actif de l'État, la création du Muma, musée de Mayotte.

À quelle problématique répond la volonté de créer un Pays d'art et d'histoire à l'échelle départementale ?

Source et ressource, socle sans lequel ne peut se construire solidement une personnalité sociale commune, le patrimoine est ici, plus encore qu'ailleurs, un élément indispensable à un futur construit et non subi. Ainsi, je ne dissocie pas le projet du musée de celui du Pays d'art et d'histoire. Mayotte est une île de superficie réduite, sur laquelle se répartissent de nombreux sites naturels, archéologiques, historiques, ethnologiques et architecturaux. Ici c'est une municipalité qui les met

en valeur, là une association, là encore un organisme partenarial *ad hoc*. Ce musée, dont l'exposition de préfiguration vient d'être inaugurée, est conçu à l'échelle du territoire, comme épicerie d'un tissu patrimonial. Le label Pays d'art et d'histoire, dont il constituera aussi le centre d'interprétation, nous semble la forme la plus adaptée pour cette complémentarité : Mayotte, Département d'art et d'histoire.

Sur quels axes et thématiques votre projet s'appuiera-t-il ?

Procédant de peuplements et d'influences linguistiques, sociales et religieuses plurielles, la culture mahoraise est le produit dynamique d'un long métissage. C'est cette dimension que le projet du Pays d'art et d'histoire va développer : le paysage maritime et terrestre largement aménagé pour l'agriculture, les sites archéologiques, le quartier colonial emblématique du Rocher de Dzaoudzi, les vestiges des usines sucrières, les villages anciens, les mosquées, les productions artisanales, l'architecture originale du XX^e siècle (« cases SIM »), la culture matérielle soutenant et ancrant dans le tissu du territoire la richesse du patrimoine immatériel. Sur ces thèmes, et bien d'autres, notre volonté est de favoriser, sans oublier le reste de la population et les touristes, la médiation culturelle en faveur de la jeunesse et particulièrement du monde scolaire. L'avenir de la jeunesse mahoraise, si nombreuse, se joue dans l'éducation et la solidarité, et celle-ci, pour réussir, doit s'appuyer sur l'ambition et la force que seul donne un ancrage culturel solide. C'est notre priorité dans la priorité.

Mayotte : vers un Département d'art et d'histoire

À mi-distance de Madagascar et de l'Afrique, entre l'équateur et le tropique du Capricorne, Mayotte est une île volcanique aux reliefs accusés entourée par un vaste lagon corallien. Sa situation maritime détermine son histoire, faite

d'immigration bantoue (africaine) et austronésienne dès le VIII^e siècle au moins, arabe à partir du XI^e siècle, shirazienne (Golfe persique) entre le XII^e et le XVI^e siècle, enfin malgache au XVI^e siècle, avec les métissages culturels et les syncrétismes religieux qui en résultent. Ces étapes sont attestées à la fois par l'archéologie qui a mis en évidence, par la fouille de nécropoles telles que Bagamoyo ou Acoua et d'habitats tels que Dembéni, l'existence de peuplements anciens et permanents en relation commerciale avec l'ensemble de la région arabo-persée et extrême-orientale et par des monuments, en particulier les mosquées de Polé et de Tzingoni, les plus anciennes connues sur un territoire français - le *mirhab* de Tzingoni porte une inscription datée de 1538. L'ensemble de ces découvertes atteste d'une certaine prospérité de Mayotte avant l'arrivée des Européens, en particulier aux XV^e et XVI^e siècles, période durant laquelle les chefferies villageoises locales (Fani) cèdent le pouvoir à un sultanat issu du sultanat shirazien antérieur des Comores (Anjouan). Si le géographe Al Idrissi décrit l'archipel des Comores dès le XII^e siècle, il faut attendre 1506 pour trouver la première mention portugaise de Mayotte.

Mayotte sert probablement d'escale sur les routes maritimes des Indes durant les XVI^e et XVII^e siècles, notamment dans le cadre de la traite négrière. La période dite « des sultans batailleurs » voit l'ensemble de l'Archipel des Comores entrer dans une phase de conflits dynastiques régionaux dont les conséquences sont aggravées par l'irruption de pirates européens et malgaches en quête d'esclaves pour les colonies



1. Tombeaux shirazi de la mosquée (XV^e-XVI^e siècle) de Tzingoni.
2. Résidence des Gouverneurs de Dzaoudzi, structure Eiffel (1890), futur Muma (musée de Mayotte).

françaises, le tout dans un climat de rivalité armée avec l'Angleterre. En 1843, des marins français, chargés de créer sur la côte malgache une escale sur les voies maritimes, obtiennent du dernier sultan de Mayotte, Andriantsouly, la cession de Mayotte à la France.

Malgré des moyens réduits, un soutien parisien inconstant et un rang administratif variable, le Rocher de Dzaoudzi, siège du pouvoir des sultans, se couvre de bâtiments qui constituent aujourd'hui un exemple parfait de « quartier colonial » : Résidence des Gouverneurs – bâtiment Eiffel symboliquement installé sur l'emplacement du palais d'Andriantsouly -, caserne, hôpital, chapelle Saint-Michel, arsenal, et bientôt bastions fortifiés, devant la rade du mouillage. La population



Art de la vannerie, Maison de l'Artisanat à Sada.

de l'île à ce moment est estimée à environ 5 000 âmes, dont la moitié servile. L'aristocratie locale possède de grands domaines agricoles, mais l'abolition de l'esclavage, appliquée ici en 1848, provoque son départ et son remplacement par des planteurs français. En témoignent aujourd'hui les ruines de grandes usines sucrières, qui ont souvent gardé in situ non seulement des restes architecturaux impressionnants, mais aussi des machines en fonte et en acier parfaitement conservées. Confrontées à une concurrence accrue et d'une productivité inférieure à celle des autres « îles à sucre », les plantations diversifient leurs productions au début du XX^e siècle et c'est de cette évolution que naît l'importation de plants d'ylang-ylang, qui fait, jusqu'à la fin du siècle, la notoriété de l'île aux Parfums.

La décolonisation durant l'après-guerre entraîne une situation originale. Mayotte est à ce moment rattachée à la colonie des Comores. Le référendum d'autodétermination, dont la France s'est engagée au niveau international à respecter les résultats donne, dès 1958 une majorité, dans les trois autres îles de l'archipel des Comores, à l'indépendance. À l'inverse, à Mayotte, une très large majorité vote, chaque fois qu'elle

est consultée, pour le maintien de l'île dans la République. Il s'ensuivra une longue hésitation de la République française qui, devant la volonté majoritaire répétée des Mahorais, finira par engager le processus de départementalisation qui n'aboutira qu'en 2011, puis d'inscription au statut européen de région ultrapériphérique (RUP) en 2014.

Le développement démographique entraîne alors une croissance urbaine désordonnée, remplaçant progressivement l'architecture traditionnelle par des maisons en dur. La construction du réseau viaire, celle de bâtiments publics et de mosquées, donnent au paysage de Mayotte un visage particulier. L'édification par la Société Immobilière de Mayotte, dès les années 1980, des « cases SIM », offrant une adaptation originale au climat comme aux nouveaux besoins de la population et recourant à des matériaux et à des artisans locaux, donne à certains quartiers une physionomie originale. La société mahoraise, en pleine mutation, conserve encore de manière particulièrement vivace, autour de la religion (islam confrérique soufi) et des rituels familiaux, des traditions et des expressions chorégraphiques et musicales parmi les plus riches qui soient (*mulidi, debaa...*). Certains savoir-faire traditionnels, telles la récolte du sel à Bandrele ou la vannerie à Sada, subsistent et méritent d'être sauvegardés et connus.

La création en cours du musée de Mayotte (Muma), musée généraliste qui traite de la culture de l'île dans son contexte naturel et régional, offre une opportunité nouvelle de développer l'ensemble des actions traditionnellement liées à un Pays d'art et d'histoire, ici un Département : CIAP – le musée, situé dans le quartier historique le plus spectaculaire de l'île, en tiendra lieu -, inventaire du patrimoine, aide à la conservation des arts et savoirs traditionnels en relation avec un secteur associatif dynamique, publications, et surtout action de diffusion et de valorisation en direction de tous les publics, mais en priorité la jeunesse.

LISTE DES SIGLES

ABF

Architecte des bâtiments de France

ACI

Atelier chantier d'insertion

AFPA

Association nationale pour la formation professionnelle des adultes

AMISOP

Association martiniquaise pour l'insertion sociale et professionnelle

ANVPAH & VSSP

Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés

AVAP

Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine

CAUE

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

CIAP

Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

CMPS

Commission régionale du patrimoine et des sites

CNMHS

Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites (aujourd'hui Centre des Monuments nationaux)

CNRS

Centre national de la recherche scientifique

CUI

Contrat unique d'insertion

DAC

Direction des affaires culturelles

DIRECCTE

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

FEDER

Fonds européen de développement régional

INRAP

Institut national de recherches archéologiques préventives

INSEE

Institut national de la statistique et des études économiques

LEADER

Liaison entre actions de développement de l'économie rurale

PLU

Plan local d'urbanisme

OPAH

Opération programmée d'amélioration de l'habitat

RUP

Région ultrapériphérique

SMBR

Société méditerranéenne de bâtiment et de rénovation

TAP

Temps d'activités périscolaires

UNESCO

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

VPAH (VAH ou PAH)

Villes et/ou Pays d'art et d'histoire

ZPPAUP

Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager

Direction de la publication

Marylise Ortiz, directrice de l'ANVPAH & VSSP

Coordination éditoriale

Mathieu Marsan, chargé de mission à l'ANVPAH & VSSP

Président du groupe de travail

René-Louis Pestel, maire-adjoint en charge de la culture et du patrimoine, Ville de Saint-Denis de La Réunion

Étude préalable

Estelle Trotignon, étudiante en Master Régie des Œuvres et Médiation de l'Architecture et du Patrimoine, université Bordeaux Montaigne, stagiaire à l'ANVPAH & VSSP (2013)

Laura Robin, chargée de mission à l'ANVPAH & VSSP (2014)

Rédaction et relecture

Michel Colardelle, conservateur général du patrimoine

Marion Juliot, chargée de mission à l'ANVPAH & VSSP

Mathieu Marsan, chargé de mission à l'ANVPAH & VSSP

Marylise Ortiz, directrice de l'ANVPAH & VSSP

Contributeurs

Frédérique Rabjouki, guide-conférencière à Basse-Terre, **Oriane Sandoz**, animatrice de l'architecture et du patrimoine de Basse-Terre, **Bruno Kissoun**, animateur de l'architecture et du patrimoine de Pointe-à-Pitre, **Eugène Blaise**, secrétaire de mairie à Awala-Yalimapo, **Josy Joseph**, agent de mairie à Awala-Yalimapo, **Marie Bourdeau**, responsable du service patrimoine et animatrice de l'architecture et du patrimoine de Saint-Laurent-du-Maroni, **Léa Castieu**, directrice du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de Saint-Laurent-du-Maroni, **Pascal Laude**, animateur de l'architecture et du patrimoine des Portes du Sud, **Laurent**

Segelstein, animateur de l'architecture et du patrimoine de Saint-Denis de La Réunion, **Éric Kichenapanaïdou**, archéologue et responsable de la Cellule Patrimoine Culturel de Saint-Paul de La Réunion, **Lucas Latchoumaya**, doctorant en archéologie, CRESOI, Université de La Réunion, Cellule Patrimoine Culturel de Saint-Paul de La Réunion, **Audrey Vidot**, Cellule Patrimoine Culturel de Saint-Paul de La Réunion, **Clarisse Coridun**, animatrice de l'architecture et du patrimoine de Saint-Pierre de la Martinique, **Nicolas Gauvin**, directeur général adjoint chargé du développement urbain de Fort-de-France, **Bruno Carrer**, urbaniste, Fort-de-France, **Colette Foissey**, conservateur du Patrimoine, DAC Mayotte,.

Conception graphique

Céline Collaud / c.collaud@free.fr

Impression

FlashCompo, Bayonne

Remerciements

L'ANVPAH & VSSP remercie chaleureusement les maires et élus qui ont grandement contribué à la publication de cet ouvrage, les animateurs de l'architecture et du patrimoine et techniciens des communes d'Awala-Yalimapo, Basse-Terre, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Saint-Laurent-du-Maroni, Saint-Denis de La Réunion, Saint-Paul de La Réunion, Saint-Pierre de la Martinique, Saint-Pierre de La Réunion et du Département de Mayotte, ainsi que le ministère des outre-mer et EDF, pour leur soutien et leur accompagnement.

ISSN : en cours

Dépôt légal : novembre 2015

Crédits photographiques

Les photographies et illustrations sont repérées de haut en bas et de gauche à droite.

Couverture

Gaël Ayan, Ville de Saint-Denis - Xavier Jourdin, Ville de Saint-Laurent-du-Maroni - Service patrimoine, Ville de Saint-Pierre - David Damoisson, Service patrimoine, Ville de Basse-Terre - Service patrimoine, Ville de Pointe-à-Pitre - Éric Kichenapanaïdou, Service culturel, Ville de Saint-Paul

Avant-propos

p. 4 - Laurent Moynat
p. 6 - Service presse, ministère des outre-mer
p. 7 - Jean-Luc Petit, EDF

Introduction

p. 13-17 - M. Colardelle/C. Foissey

Basse-Terre

p. 20 - Service patrimoine, Ville de Basse-Terre
p. 22 - Archives départementales de la Guadeloupe
p. 23-25 - Service patrimoine, Ville de Basse-Terre

Pointe-à-Pitre

p. 26 - Service patrimoine, Ville de Pointe-à-Pitre
p. 28 - Bibliothèque municipale
p. 29-31 - Service patrimoine, Ville de Pointe-à-Pitre

Estuaires Maroni-Mana

p. 34 - Mairie d'Awala-Yalimapo
p. 36 - British Library, MS Sloane 179B, f. 15
p. 37 - (1) Mairie d'Awala-Yalimapo, (2) Thomas Mouzard, (3 et 4) Mairie d'Awala-Yalimapo
p. 39 - Mairie d'Awala-Yalimapo

Saint-Laurent-du-Maroni

p.40 - Xavier Jourdin, Ville de Saint-Laurent-du-Maroni
p. 42 - Collection du CIAP Saint-Laurent-du-Maroni
p. 43 - (1) David Foessel, Ville de Saint-Laurent-du-Maroni, (2) Xavier Jourdin, Ville de Saint-Laurent-du-Maroni, p. 44- Xavier Jourdin, Ville de Saint-Laurent-du-Maroni, p. 45 - (1) David Foessel, Ville de Saint-Laurent-du-Maroni, (2) Mickael Berteloot, Ville de Saint-Laurent-du-Maroni, (3) Xavier Jourdin, Ville de Saint-Laurent-du-Maroni

Portes du Sud

p. 48 - PL, Ville de Saint-Pierre
p. 50 - Cl. ODM - Coll. Cl. Beltran - p. 51 – (1) Cl. H. M. - Coll. Cl Beltran, (2) Annie Decupper, Ville de Saint-Pierre, (3) Collection M. Hibon de Frohen, (4) Annie Decupper, Ville de Saint-Pierre, p. 52 - Ville de Saint-Pierre
p. 53 - Marie-Hélène Corolleur

Saint-Denis

p. 54 - Gaël Ayan, Ville de Saint-Denis
p. 56 - Service patrimoine, Ville de Saint-Denis
p. 57 - Ville de Saint-Denis, p. 59 - (1) Kid Kreol, Boogie - Ville de Saint-Denis, (2) Gaël Ayan, Ville de Saint-Denis, (3) Service patrimoine, Ville de Saint-Denis

Saint-Paul

p. 60 - Service communication, Ville de Saint-Paul
p. 62 - Éric Kichenapanaïdou, Service patrimoine, Ville de Saint-Paul
p. 63 - (1) Lucas Latchoumaya, Service culturel, Ville de Saint-Paul, (2) Éric Kichenapanaïdou, Service culturel, Ville de Saint-Paul
p. 65 - (1) Audrey Vidot, Service culturel, Ville de Saint-Paul, (2) Éric Kichenapanaïdou, Service culturel, Ville de Saint-Paul

Saint-Pierre

p. 68 - Ville de Saint-Pierre
p. 70-73 - Service patrimoine, Ville de Saint-Pierre

Fort-de-France

p. 74 - Atelier J.F. Pradal
p. 76 - Archives départementales de la Martinique
p. 77 - R.C. Suvélor, Ville de Fort-de-France

Mayotte

p. 80 - M. Colardelle/C. Foissey
p. 82 - (1) M. Colardelle/C. Foissey, (2) Dac Mayotte/ Philippe Dapvril
p. 83 - M. Colardelle/C. Foissey

Quatrième de couverture

Mairie d'Awala-Yalimapo - Ville de Fort-de-France - Coll. Petit, Ville de Saint-Pierre - M. Colardelle/C. Foissey.

L'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés

> **Une association créée en 2000** pour regrouper les villes et ensembles de communes porteurs d'un secteur protégé approuvé ou en cours d'étude (secteur sauvegardé ou ZPPAUP/AVAP), et les villes et pays signataires d'une convention Villes ou Pays d'art et d'histoire ou en cours de candidature.

> **Un réseau** regroupant près de 200 collectivités de toute échelle, des bassins de vie très denses aux communes les plus rurales, partageant une vision moteur du patrimoine, source de culture mais aussi de renouvellement des dynamiques sociales, économiques et environnementales.

> **Une plateforme pour échanger** des compétences, des expériences et des interrogations dans les domaines du patrimoine et de l'urbanisme (protection, gestion, médiation et valorisation), **au niveau national et international.**

> **Un espace de conseil, d'expertise et d'accompagnement des collectivités** en termes de stratégies d'actions, de méthodes et d'outils.

> **Un centre de ressources**, assurant une veille juridique et technique sur les politiques patrimoniales et leurs outils.

> **Un représentant et relais des interrogations et recommandations des collectivités auprès des instances nationales et des assemblées parlementaires.**

> **Un champ d'action très étendu incluant** : séminaires, formations et ateliers à destination des différents acteurs du patrimoine, élus et techniciens, commissions et groupes de travail autour de thèmes actuels : habitat, patrimoine et développement durable, gestion et fiscalité du patrimoine, reconversion du patrimoine, patrimoine et tourisme, le label Villes et Pays d'art et d'histoire, évolution des politiques du patrimoine, etc.

> **Une association développant partenariats et échanges** avec les ministères concernés, les collectivités territoriales et leurs réseaux, et de nombreux autres acteurs du patrimoine.

association
villes et pays d'art et d'histoire
nationale
villes à secteurs sauvegardés
et protégés

ANVPAH & VSSP

Musée d'Aquitaine - 20 cours Pasteur
33 000 BORDEAUX

Tél : 09 72 49 97 06 • reseau@an-patrimoine.org

www.an-patrimoine.org • www.an-patrimoine-echanges.org

